54027/2/B

La Société Royale des Sciences, Lettres, Arts et Agriculture de Nancy, après avoir entendu le rapport de Messieurs Lallemand, Mandel, Lamoureux, Serrières et Haldat, Commissaires nommés pour l'examen de l'Ouvrage intitulé : *Mémoire et Observations sur les bons effets du cautère actuel, appliqué sur la tête ou sur la nuque dans plusieurs maladies des yeux, des enveloppes du crâne, du cerveau et du systéme nerveux*, composé par Monsieur le Docteur Louis Valentin, l'un de ses Membres, en autorise l'impression, conformément à la loi et aux réglemens sur la liberté de la presse.

Certifié conforme à la délibération de la Société.

Nancy, le 25 janvier 1815.

Les Membres du Bureau,

VAUTRIN, *Président.*

BLAU, Alex. de HALDAT, *Secrétaires.*

VALENTIN, L.
C

MÉMOIRE

ET

OBSERVATIONS

CONCERNANT

LES BONS EFFETS DU CAUTÈRE ACTUEL,

APPLIQUÉ SUR LA TÊTE.

EX BIBLIOTHECA
JOSEPHI-CLAUDII-ANTHELMI
RECAMIER,
Doctoris magni Parisiensis nosocomii Medici.
No. 4. A.

Se trouve :

A PARIS, chez GABON, Libraire, place de l'École de Médecine;

A LYON, chez MILLON cadet, Libraire, quai de Villeroy;

A MARSEILLE, chez MOSSY, Libraire;

A STRASBOURG, chez LEVRAULT, Imprimeurs-Libraires, rue des Juifs;

A METZ, chez DEVILLY, Libraire;

A NANCY, chez
- la veuve BONTOUX, Libraire, rue des Dominicains, n.° 127;
- VINCENOT, Libraire, même rue, n.° 177.

MÉMOIRE

ET

OBSERVATIONS

CONCERNANT LES BONS EFFETS

DU CAUTÈRE ACTUEL,

APPLIQUÉ SUR LA TÊTE, OU SUR LA NUQUE, DANS PLUSIEURS MALADIES DES YEUX, DES ENVELOPPES DU CRANE, DU CERVEAU ET DU SYSTÊME NERVEUX;

PAR LOUIS VALENTIN,

Docteur en Médecine, ancien Professeur, ex-Médecin en chef des Armées de S.t-Domingue et des Hôpitaux français en Virginie; Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, Membre ou Associé d'un grand nombre de Sociétés savantes d'Europe et d'Amérique.

Quod remedium non sanat, ferrum sanat, quod ferrum non sanat, ignis sanat, quod ignis non sanat, insanabile. *HIPP.*

A NANCY,

DE L'IMPRIMERIE DE C.-J. HISSETTE,

Rue de la Hache, n.° 227.

1815.



322538

A MES COLLÈGUES,

COMPOSANT

LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE,

A PARIS.

Louis VALENTIN.

INTRODUCTION.

On sait avec quelle confiance les anciens appliquaient le feu dans presque toutes leurs maladies, et combien cette pratique est encore aujourd'hui en faveur parmi les Égyptiens, les Arabes, quelques nations indiennes, les Chinois et les Japonais : elle était si familière aux Grecs et aux Scythes nomades, qu'il n'y avait presqu'aucune partie du corps où ils n'appliquassent le fer rouge ou le *moxa* pour guérir les douleurs dont ils étaient affectés. Il en était de même pour la faiblesse des membres, le relâchement des articulations, certains gonflemens, des tumeurs blanches ou séreuses des mêmes régions, des fongosités, etc. Ces peuples regardaient comme incurables toutes les maladies qui avaient résisté à ce moyen. (Consultez Prosper Alpin, *De morbis*

ægyptiorum, et l'Histoire de la Chirurgie par Dujardin, tom. 1.)

Pallas rapporte dans ses voyages, tom. 4, pag. 68, que les Ostiacks de la partie méridionale de la Sibérie, font brûler un morceau d'agaric de bouleau (iachani) de la même manière que les Chinois appliquent le moxa. Ces peuples prétendent que l'application doit se faire sur la place même du mal. Le malade doit souffrir cette opération jusqu'à ce que la peau soit brûlée et percée. On apprend aussi par les voyages de Regnard, par Harmens, Filstrœm, Rosen et Montin (*medicina lappon.*), et par Linnée, que les habitans de la Laponie pratiquent familièrement l'ustion par le moyen de l'agaric, ou d'un morceau de bois vieux de bouleau.

Les Aborigènes de l'Amérique septentrionale, guidés par le même instinct que les anciens peuples de notre continent, emploient le cautère actuel contre les douleurs opiniâtres. Ils font brûler, par degrés,

sur la partie affectée, un morceau de bois pourri et desséché, qu'ils nomment *punk*. Les cendres doivent y rester assez pour consumer jusqu'aux chairs. Le professeur Benjamin Rush, de Philadelphie, avait déjà fait cette remarque, dont ses compatriotes n'ont pas profité, dans un mémoire, lu en 1774 à la Société philosophique de la même ville, sur l'histoire naturelle de la médecine des Indiens de cette partie de l'Amérique (*An inquiry into the natural history of medicine among the Indians of north America; and a comparative view of their diseases and remedies with those of civilised nations.*) Ce Mémoire est publié dans le 1.er vol. des *Medical inquiries and observations* du même auteur.

La transcendance de la méthode pyrotechnique médicale a été prouvée de nouveau par Pouteau de Lyon, qui l'avait puisée dans l'ouvrage de Prosper Alpin. Elle a depuis été préconisée par Vicq-d'Azir,

principalement par le célèbre Percy, pour l'avoir beaucoup employé lui-même ; par Aulagnier, Imbert-de-Lonnes, Morel et autres dont les observations sont disséminées dans les journaux ou dans des dissertations inaugurales. Parmi ces dernières, nous citerons celle de M. Marquand, chirurgien-major, 22 pag. *in*-4°. Paris, 1812.

L'opuscule que M. Aulagnier, médecin de Marseille, a publié à Paris, en 1805, sous le titre de *Recherches sur l'emploi du feu dans les maladies réputées incurables*, 66 pag. *in*-8.°, n'est qu'un extrait abrégé des meilleurs auteurs sur cette matière. Mais, ce qui en augmente le prix, est une observation intéressante faite sur un mameluck phthisique au dernier degré, suite d'hémoptysie, que M. Aulagnier traitait dans un hôpital militaire en 1802, et dont il avait entièrement désespéré. Cet Égyptien étant presqu'à l'agonie, fit demander au médecin l'application d'un bouton de feu sur le creux

de l'estomac, ainsi qu'il l'avait vu pratiquer dans son pays. La cautérisation eut un plein succès, et le malade se rétablit parfaitement au bout d'un mois. Il est très-probable qu'il n'y avait encore aucune ulcération ou dégénérescense dans le tissu pulmonaire.

M. Imbert-de-Lonnes (*Considérations sur le cautère actuel, comparé avec les caustiques, etc.* Paris, 1812), démontre par des exemples l'abus qu'on fait des exutoires, et indique les circonstances où l'on doit préférer le fer rouge aux escarrotiques ou aux cautères potentiels. Mais il n'a employé ce moyen contre aucune des maladies exposées dans mes observations, et le but de son ouvrage, dont il m'avait lu un fragment à Avignon, avant de le publier, est différent du mien.

Sur seize observations publiées par M. Morel, chirurgien de Lyon, douze ont rapport à l'emploi du moxa sur diverses parties, (*Mémoire et Observations sur*

l'application du feu au traitement des maladies, etc., 1813.)

Si l'adustion est tombée en discrédit, comme tant d'autres remèdes, on ne doit l'attribuer qu'à l'abus qu'on en a fait, et à sa mauvaise application. Je ne me propose point de rapporter ici les différens cas offerts, dans la pratique ordinaire, sur certaines parties du corps où elle a été simplement utile ou palliative, et ceux où elle a opéré une guérison complète. Je ne ferais que répéter ce qui a déjà été dit par plusieurs auteurs. Comme eux, je pourrais citer diverses affections de poitrine (1), douleurs rhumatismales, sciatiques, etc., où le moxa, convenablement appliqué, est devenu un moyen victorieux après l'inefficacité de tant d'autres. Quelquefois aussi je n'en ai retiré aucun avantage, lorsque le mal n'était pas fixe, ou que je n'avais cautérisé qu'un seul point. Je n'ai encore vu aucun goutteux consentir, à l'exemple de sir William Temple, à l'application du moxa (2).

Chez quelques sujets, j'ai arrêté subitement les progrès rapides de certaines excroissances fongeuses ou carcinomateuses, de pustules, d'ulcères chancreux ou frappés de gangrène, même dans une grande étendue, par l'application du fer incandescent. Ce dernier cas s'est présenté à l'hôpital militaire de Nancy, en 1790, sur un soldat dont toute la partie externe d'une jambe, depuis le genou jusqu'au pied, était dévorée par un ulcère : les remèdes internes n'avaient pu complètement arrêter les progrès de la gangrène. Beaucoup d'officiers de santé et d'élèves furent les témoins de l'opération et de la cure qui en a été le résultat.

L'expérience a prouvé, et les praticiens ne doivent pas perdre de vue, que le cautère actuel est le plus puissant remède pour arrêter ou prévenir les effets de l'anthrax.

Dans le *tétanos* causé par une piqûre ou par une blessure légère en apparence, la prompte application du fer ardent sur le

lieu même, m'a paru être un des principaux moyens curatifs. Ce procédé, avoué des médecins, et qu'on devrait adapter, sur-tout dans les Antilles, aux divers cas de *trismus*, en portant l'ustion dessus et derrière les apophyses mastoïdes, est signalé dans mon *Coup-d'œil sur les différens modes de traiter le tétanos en Amérique*, dont la première classe de l'Institut a arrêté l'insertion dans les mémoires des savans étrangers; (voyez ce Mémoire, journal général de médecine, tome 40, pag. 13 et 129.)

Qui ne sait pas aussi que la cautérisation, habilement appliquée sur une morsure faite par un animal enragé, est, jusqu'à présent, le plus sûr moyen de prévenir la maladie? J'ai dit, contre l'opinion généralement reçue, qu'on peut encore pratiquer cette opération avec succès, à une époque éloignée de l'accident, même dans l'invasion des premiers symptômes de la rage, et que des sauvages du nord de l'Amérique, annihilent

la matière contagieuse, ou rompent, comme nous, la fatale connexion, en faisant brûler sur la morsure l'écorce du whiteash; (voyez ma *Lettre sur la rage*, adressée au D.r et Professeur Haldat, à Nancy, même journal, tom. 30, pag. 417).

Je me borne, dans cet écrit, à rapporter quelques exemples de maladies des yeux, et principalement des affections internes et externes de la tête, soit idiopathiques, soit symptomatiques, où j'ai employé avec le plus de succès l'adustion par le fer. Mes observations, excepté celles qui concernent les maladies des yeux, sont du ressort de la médecine interne, dans l'exercice de laquelle je me suis concentré depuis plusieurs années. Si elles n'ont point le mérite de la nouveauté, si elles n'offrent pas les lumières que l'on pourrait encore espérer, en recueillant les épis négligés d'un aussi vaste champ, j'ose assurer qu'elles ont au moins celui de la vérité.

Échappé presque nud du massacre et de l'incendie du Cap-Français; transporté par les malheurs du temps, dans une ville des États-Unis, où je me trouvais, privé de toutes ressources bibliographiques, je n'ai pu avoir recours qu'à ma mémoire pour retracer une partie de mes premières observations, et aux notes exactes que j'ai recommencées pour l'autre partie, après ce fâcheux événement (3).

Une courte esquisse de mon travail, formant le prélude de ce Mémoire, a été publiée à Newyork, dans le quatrième volume du *Medical Repository*, sous le titre suivant : *An account of remarquable effects from the application of the actual cautery to the nape of the neck and the top of the head in several diseases.* C'est ce même travail, plus étendu, terminé à Norfolk, dans le mois de mai 1798, que j'ai lu, à la fin de la même année, dans le sein de la Société de Médecine de Paris.

J'y avais détaillé dix observations sur des faits plus ou moins remarquables, qui ont vivement fixé l'attention de cette compagnie. Celui-ci en offre quatorze de plus, sans y comprendre deux autres, qui sont incomplètes, renfermées dans des réflexions sur l'épilepsie. De ces vingt-quatre observations, dont trois n'ont pas eu une issue heureuse, quatre m'ont été communiquées.

Je n'y ai pas compris l'histoire particulière des cas de fièvre jaune, ni de typhus des vaisseaux, où j'ai employé la cautérisation occipitale. Si la multiplicité des occupations extraordinaires, le service difficile des hôpitaux et quelquefois ma santé, m'eussent permis d'en recueillir tous les détails, ils auraient beaucoup augmenté le volume de cet opuscule. On verra seulement en général que là où il y avait débilité et adynamie, cette pratique n'a pas réussi comme dans l'état opposé, ou d'exaltation des forces vitales. Mais, j'ai rapporté quelques exemples de cas récem-

ment observés, dans un typhus d'hôpital, où j'ai confirmé ce que j'avais dit seize ans auparavant.

M. François, médecin de l'armée de St.-Domingue, en 1802, déplorant la perte de tant de malades affectés de la fièvre jaune, et le peu de succès des traitemens employés pendant qu'il était chargé du service de l'hôpital de la Providence au Cap, s'exprime ainsi : « L'ensemble des symptômes paraît indiquer que le cervelet est le siége du mal : la céphalalgie, le gonflement des yeux, la prostration des forces, l'inertie musculaire, l'état de l'estomac, celui du pouls, si extraordinaire dans cette maladie, tout prouve qu'il y a lésion à l'origine des nerfs.

» Il est donc aisé de voir que l'indication serait de stimuler, de réveiller la vitalité dans le point attaqué, je veux dire le cervelet...... Pourquoi n'emploierait-on pas le feu?... Le feu est excitant à un degré éminent; il opère une coction; il change le

modus essendi; il a enfin une manière spécifique d'agir différente de celle de tous les caustiques. Pourquoi donc n'essaierait-on pas l'application de cinq ou six boutons de feu à l'occiput? (*Observations et Réflexions sur la fièvre jaune*, Journ. de méd. de MM. Corvisart, Le Roux et Boyer, tome 7). »

Ce Médecin ignorait que ses vœux avaient déjà été remplis en partie, onze ans auparavant, dans la ville même où il a écrit ceci, comme on le voit par mes quatrième et cinquième observations. Cependant, je dois avouer que si la cautérisation occipitale a réussi dans ces cas désespérés, qui n'étaient pas tout à fait le typhus ictérode, elle avait manqué dans deux autres, notamment sur un négociant du Cap, nommé L'Enfant, que je trouvai agonisant, ayant la peau jaunâtre et le hoquet.

La Société de Médecine, satisfaite de mon premier Mémoire, a bien voulu le récompenser, en me décernant une médaille en

or. Elle avait préalablement nommé une commission composée de MM. Bouvier et Percy, pour lui en rendre compte. M. le professeur Percy, rapporteur, était on ne peut pas plus compétent, et la Société ne pouvait faire un meilleur choix pour juger cette matière. Par une singularité remarquable, j'ignorais totalement, à raison des évènemens et des distances qui nous séparaient, que ce savant eût composé *la Pyrotechnie chirurgicale-pratique*, qui a remporté, en 1792, le prix de l'Académie royale de Chirurgie. Conséquemment, je n'avais pu en faire mention, ni m'appuyer de son autorité. Tous ceux qui ont véritablement à cœur la gloire de l'art et le salut de l'humanité, ne peuvent se dispenser de méditer cet excellent ouvrage. Ils verront, d'après l'expérience de l'auteur et du grand nombre de ceux qu'il a cités, combien de fois l'art de guérir, à l'exemple de la médecine hippiatrique, à qui, pendant long-temps, on avait aban-

donné l'art de cautériser avec le feu, a triomphé par ce moyen des maux rebelles à tous les autres.

Le rapport de M. le baron Percy, m'accorde trop d'éloges, pour que je me permette de le transcrire en entier. J'en extrairai seulement quelques passages, en tant qu'ils se rapportent à la science qu'ils éclairent, ou qu'ils en confirment les préceptes.

« La médecine cautérisante est d'une antiquité si reculée, et a été cultivée avec tant de soin par des peuples si divers, qu'elle semble ne laisser plus rien à découvrir à quiconque voudra tenter d'en aggrandir encore le domaine. Mais dans l'état de presque désuétude où la mollesse des hommes et les vicissitudes de l'art l'ont réduite parmi nous, depuis quelques siècles, n'est-ce pas faire de louables efforts, que de chercher à en renouveler l'usage ? Ne doit-on pas des éloges au Médecin philosophe qui, dans certaines affections, trop inconsidérément

appelées l'écueil et le désespoir de la médecine, ose dédaigner cette multitude oiseuse de petits remèdes, au milieu desquels on laisse périr les malades, pour s'emparer courageusement d'un moyen inusité, mais héroïque, mais capable de triompher de ces maux que la pusillanimité a seule pu qualifier d'inexpugnables.

» Il fut un temps où la cautérisation était aussi familière dans l'exercice de l'art de guérir, qu'elle y est étrangère aujourd'hui. On abusa sans doute de cette toute-puissante ressource; il suffit, pour s'en convaincre, de lire les ouvrages de quelques Médecins grecs, et ceux de presque tous les Arabes. Mais c'est peut-être cet abus même qui dépose le plus incontestablement en sa faveur; car il dérivait de l'excessive confiance qu'elle avait inspirée, et de la témérité où conduisent ordinairement les succès inattendus et trop constans. Il faut avouer aussi que la pénurie des moyens médicinaux, dut

originairement donner une vogue sans mesure à celui-là, puisque le feu fut particulièrement employé chez les nations sauvages, chez les peuples pasteurs, parmi lesquels la science de guérir n'avait pu étaler ses richesses, souvent surabondantes. »

En parlant des maladies des yeux et d'une cécité qui fait le sujet de ma première observation, pour lesquelles j'ai cautérisé sur le vertex, M. le rapporteur s'exprime ainsi : « quelques difficiles à croire que paraissent de telles guérisons, on en rencontre des exemples bien plus incroyables encore, dans les auteurs les plus dignes de foi, qui ont écrit sur le feu. Celse, Paul d'Égine, Mesué, Albucasis, Roland, Mercatus, et par-dessus tout, d'Aquapendente, Severin, Scultet et Decker, qui ont vanté, avec une sorte d'enthousiasme, la cautérisation du synciput, ont cité en ce genre des cures si merveilleuses, qu'il faut, nous en convenons, en avoir vu de pareilles

pour ne pas les révoquer en doute, et c'est ce qui est arrivé à l'un de nous. Oui, Messieurs, un de nous a vu aussi la brûlure syncipitale, guérir quelques cécités, et même dissiper des cataractes commençantes; et pendant un séjour qu'il a fait, avec l'armée française, à Ulm et à Schœndorff, où Scultet habitait ordinairement, il a entendu dire à des vieillards, que cet habile Chirurgien y était, de son vivant, appelé le Médecin des aveugles, parce qu'on lui en amenait de toutes les parties de l'Allemagne, et qu'il rendait la vue à un grand nombre, en leur brûlant le haut de la tête avec un fer rougi au feu.

» Il est prouvé que quelques épileptiques ont dû leur délivrance à ce salutaire moyen; et pourquoi n'y recoure-t-on pas dans ce mal terrible, ainsi que dans d'autres également inaccessibles à l'effet des remèdes les mieux concertés? En nous déclarant le sectateur du feu, nous n'avons pas craint de

le conseiller, d'après notre propre expérience, comme le meilleur antiépileptique que nous ayions. Il est vrai que ce moyen a aussi rencontré quelques incrédules, auxquels il a paru plus facile de douter que de vérifier... »

Depuis cette époque, j'ai deux fois essayé l'ustion contre l'épilepsie; mais la tentative n'a pas eu son complément, par des raisons que j'ai relatées dans ce mémoire. Cependant, j'ai cité quelques faits appartenant à d'autres, lesquels concourent à résoudre la question pour l'affirmative; ce qui est relatif à la cause, au siége, à la nature de la maladie, et à l'état physique et moral où se trouve l'épileptique.

Aretée, de Cappadoce, regardait le feu comme très-utile dans l'épilepsie. Peyrilhe prononce sans examen concernant la brûlure de l'os, lorsqu'il s'en rapporte aux expériences maladroites et malheureuses de Dehaen. Il dit qu'Alexandre de Tralles fut

peut-être trop modéré dans la censure de la cautérisation des os du crâne; et qu'il devait, au lieu de la restreindre, la condamner à une entière proscription, etc. (*Hist. de la Chirur.*, *tom.* 2, *pag.* 790).

A l'occasion des fièvres malignes ou typheuses, notamment de celle qu'une escadre française nous apporta en Virginie, en 1794, M. l'Inspecteur-général, premier Chirurgien des armées, dit : « Les succès de l'adustion de l'occiput, dans la circonstance précitée, appartiennent tout entiers à M. Valentin, qui, n'ayant point eu ici de modèle, doit en servir aux praticiens qui auront à traiter de semblables maladies. De si heureuses épreuves attestent bien que le feu est loin d'augmenter l'ardeur des fièvres de mauvais caractère, comme semblent le redouter les Médecins même les plus enclins à l'employer. Déjà Pison, (Charles-le-Pois), Bertrucius, Fontanus et Ferdinandus avaient dit que c'était *un phénomène tout à fait*

étonnant que le rafraîchissement procuré au cerveau par le cautère actuel; et l'on sait combien de malades n'ont dû leur salut, dans les cas les plus désespérés, qu'aux grandes et longues suppurations fortuitement occasionnées par un dépôt, un ulcère, ou par une gangrène locale; suppurations que nul moyen ne peut aussi promptement, ni aussi sûrement imiter que le feu, à qui il faut les confier, au lieu de les attendre du hasard.

» La guérison de M. Cabrit, l'un des officiers de santé de l'hôpital français, près Norfolk, atteint d'une manie furieuse, ne fait pas moins honneur aux talens et à la sagesse de notre confrère Valentin, qu'aucune de celles qu'il a relatées dans son Mémoire, (c'est maintenant la seizième observation)...... Laissons, dit-il, à l'expérience à prouver auquel de ces deux moyens, le vésicatoire sur la tête, ou le cautère actuel, il faut donner la préférence

dans ces sortes d'affections, soit que le cerveau en soit le siége idiopathique ou symptomatique, lorsqu'on ne peut rien faire prendre aux malades, et qu'il y aurait trop de danger à temporiser. »

» Nous ajoutons, Messieurs, que l'expérience à laquelle notre confrère veut qu'on s'en rapporte, a déjà prononcé, et que c'est du côté du feu que doit être la prééminence. Il faut que ceux qui sont chargés du soin pénible et douloureux de traiter les infortunés maniaques, lisent attentivement ce que Marc-Aurèle-Severin, Cesalpin, Thomas Fienus, Cesar Mecha et Dodonée ont écrit sur les miracles opérés par la cautérisation, soit syncipitale, soit occipitale, dans une affection que, du temps de ces écrivains, on guérissait assez souvent, et que l'on ne guérit plus guères aujourd'hui.... »

Colombier, éditeur des Œuvres posthumes de Pouteau, tome 1, page 627, cite Joannes Costœus, pour avoir vu la manie

guérie par l'application du feu sur le sinciput. M. Wauters, médecin à Gand (*Traité du choix des exutoires*), recommande l'ustion par les cylindres, dans la manie. Il s'appuie de l'autorité d'Épiphanius, qui dit avoir appliqué cinq, même sept cautères actuels à des maniaques, et les avoir guéris; et de François Mœcha, qui a ainsi guéri une femme en démence depuis sept mois (*vide Dehaën*, *Rat. med.* tom. 2, pag. 97).

A l'occasion des céphalalgies, et particulièrement d'une céphalée très-ancienne, dont je traitai un Anglais à Norfolk, M. le Rapporteur dit : « Dans lequel de nos remèdes nous flatterions-nous de rencontrer le pouvoir, pour ainsi dire magique, qu'à déployé le feu dans cette nouvelle circonstance? Non, il n'est point de médecine comparable à celle-là, et l'on ne saurait trop s'empresser de la naturaliser parmi des Français, dont les ames, en quelque sorte retrempées par les orages politiques, par des

secousses bien plus douloureuses que ne l'est l'impression du feu, ne peuvent plus ressentir les atteintes d'une vaine terreur. »

Arretée, qui vivait au commencement du deuxième siècle, rapporte qu'on pratiquait la cautérisation de diverses manières contre la céphalalgie. Quelquefois on ne détruisait que la peau; dans d'autres cas on consumait les os même.

J'ai lu dans des extraits d'ouvrages anglais qu'on a obtenu, en pareil cas, de bons effets du cautère potentiel, appliqué à la réunion des sutures sagittale et coronale, lorsqu'un vésicatoire sur la partie, ou le séton à la nuque n'ont pas réussi : c'est ainsi que l'a pratiqué le D.r Gramm. Mais on fait remarquer que le caustique doit pénétrer jusqu'à los. Cet inconvénient a précisément été la cause que quelques auteurs se sont élevés contre l'application des cautères sur la tête, et que d'autres préférant l'adustion, ont cru qu'il suffisait d'une brûlure super-

ficielle et cutanée, de peur, disent-ils, que le feu n'agisse sur le cerveau. Le D.r Wauters (l. c. article céphalalgie, § 163), hésite sur l'emploi du fer brûlant, que pourtant il ne condamne pas; mais il faut ici, dit-il, une prudence particulière et une main de maître; et il regarde comme généralement plus sûr, de faire usage du moxa. Le D.r Curtet, son traducteur, dans la note 8, tome 2, combat cette crainte, en citant les préceptes donnés par le savant auteur de la *Pyrotechnie chirurgicale.*

Des maux de tête ont quelquefois produit la cécité. J'ai des exemples de leur terminaison par l'amaurose ou par la cataracte. J'ai vu la première succéder à des céphalalgies, suite de la fièvre maligne nerveuse. M. A. Petit de Lyon (*Discours sur la douleur*), dit que dans la multitude de cataractes qu'il a opérées, le plus grand nombre avait été précédé par de violens maux de tête. Dans ces cas, l'ustion serait

encore le remède préservatif; elle pourrait même, comme le prouve la pratique de Scultet, dissiper l'opacité commençante du crystallin. Le même Petit, parlant du cautère actuel et des caustiques dans des migraines anciennes et des rhumatismes chroniques, dit que lorsque l'aiguillon de la douleur est pressant, la patience du malade ne pouvant aller jusqu'à l'époque où les derniers moyens produisent la suppuration, il faut avoir recours au premier. L'irritation forte que procure le fer rouge ou le coton enflammé, en entamant toute l'épaisseur de la peau, change brusquement la direction de la sensibilité, et procure presqu'aussitôt la cessation de la douleur.

M. Percy termine ainsi son rapport : « D'après ces diverses considérations, nous pensons, Messieurs, que le Mémoire de M. Valentin mérite d'être accueilli honorablement par la Société, et qu'il doit occuper une place distinguée dans ses archives, jus-

qu'à ce que les remarques et les faits intéressans qu'il présente, puissent être associés à des observations analogues dont elles recevront, et auxquelles elles prêteront une nouvelle force. C'est ainsi qu'on pourra un jour établir un corps de doctrine propre à fixer les incertitudes des praticiens sur les propriétés attribuées au feu, et à attirer à la méthode de l'adustion toute la confiance dont elle a besoin d'être investie pour être profitable à l'humanité dont, sur ce point, comme sur plusieurs autres, notre confrère Louis Valentin aura le mérite et la satisfaction d'avoir utilement servi la cause. »

C'est après seize années que je retire mon Mémoire des archives de la Société de médecine, qui avait arrêté de le publier dans le 1.er volume de ses collections, afin d'y ajouter d'autres observations analogues à celles qui y sont consignées, et de les présenter au public. Peu importe, si quelques personnes élevaient des doutes sur les résultats que

nous avons obtenus, ou si elles pouvaient y trouver de l'exagération. Qu'elles soient bien assurées que nous sommes incapables de nous en offenser, et qu'aucun soupçon, à cet égard, ne peut troubler notre tranquillité. Au contraire, le doute philosophique, et une sévère impartialité sont louables et nécessaires, sur-tout en médecine, où l'on ne doit céder qu'à la conviction. Selon un proverbe espagnol : *De las cosas mas seguras, la mas segura es dudar.* Nous n'avons point agit dans l'obscurité. Tous nos faits ont eu pour témoins des villes ou des familles entières, ou des personnes de l'art, soit dans des hôpitaux militaires, soit dans la pratique civile. D'ailleurs, il existe encore en France, et sur-tout à Nancy, quelques-uns des individus cités et sauvés par l'adustion.

Mais à quoi bon anticiper sur le jugement de ceux qui seraient le plus disposés à l'incrédulité? on pourrait leur répondre,

comme nous l'avons fait, dans notre Opuscule sur la vaccination, lors de l'introduction de cette merveilleuse découverte : dégagés de toute espèce d'enthousiasme, faisons en sorte de ne rien accorder à l'opinion ni à l'autorité, et soumettons les faits au creuset de l'expérience et de l'observation, seuls guides sûrs dans l'exercice de la médecine.

MÉMOIRE

ET

OBSERVATIONS

CONCERNANT LES BONS EFFETS

DU CAUTÈRE ACTUEL,

APPLIQUÉ SUR LA TÊTE.

L'APPLICATION du feu, de préférence sur le sommet de la tête, m'a paru très-efficace dans plusieurs cas d'ophtalmies rebelles d'ulcérations de la cornée, quelqu'en soit la cause, et dans la cécité qui les accompagne, ou qui en est la suite immédiate. D'autres fois, elle n'a pas été moins utile, lorsque l'organe était frappé d'*amaurosis*. Ses effets ont quelquefois surpassé mon attente, lorsque les remèdes internes et externes, les vésicatoires multipliés, les sétons, les cautères potentiels, etc., avaient été employés sans succès. Après avoir fait raser la partie, selon l'étendue de

l'escarre que j'avais intention de former, j'y appliquais un fer plat et épais, rougi au feu. Ordinairement je faisais une escarre comprenant l'épaisseur de la peau, de la grandeur d'un écu de trois ou de six francs. Cette application produit, à la vérité, une douleur très-vive, mais beaucoup plus prompte et de plus courte durée, qu'avec le moxa, dont l'effet est souvent manqué, parce que les malades n'ont ni la patience, ni le courage de soutenir l'opération jusqu'au bout. Je frottais ensuite la brûlure avec de l'huile d'olive, ou une graisse douce, et j'y appliquais un emplâtre suppuratif quelconque : le lendemain, je faisais plusieurs incisions cruciales dans la peau désorganisée, et je la recouvrais comme le premier jour. Par ce procédé, la suppuration est accélérée : son abondance augmentant en raison de la chûte des lambeaux de l'escarre, produit un effet d'autant plus sensible sur l'organe affecté, que la cautérisation a été faite plus à proximité, et au moins jusqu'à la coëffe aponévrotique.

L'adustion a des effets primitifs et consécutifs. Par les uns, elle rompt l'état spasmodique, change les irradiations nerveuses, et fait cesser des points d'irritation, par une irritation plus forte; par

les autres, elle attire comme vers le centre de la partie la plus élevée, les humeurs de la circonférence, d'où résulte ensuite une issue de matière plus copieuse et de plus longue durée qu'avec un vésicatoire. Tout concourt à faire juger que la région syncipitale doit être préférée à l'occipitale, et que l'application du séton à la nuque produit, dans les maladies graves des yeux, des effets très-inférieurs à ceux de l'ustion : appelons-en à l'expérience.

Lorsque j'arrivai à St.-Domingue, où les maladies des yeux sont très-communes, souvent longues et difficiles à guérir, principalement dans les plaines et dans les lieux marécageux, je fus consulté par beaucoup de personnes des deux sexes : la plupart avaient employé une infinité de remèdes. Les uns portaient un séton à la nuque; d'autres, un cautère bras; quelques-uns, l'un et l'autre. Plusieurs, à qui on avait fait divers traitemens, selon les règles les plus méthodiques, avaient, sur la cornée, des staphylomes, des taches plus ou moins épaisses, couvrant la pupille, souvent accompagnées de rougeur ou d'engorgemens variqueux à la conjonctive. Beaucoup de gens de couleur étaient affectés de ptérygions. Je vis

plusieurs nègres chez qui la cécité était complète et hors de toute espérance, suite d'ophtalmie. Les uns et les autres se contentaient de laver les yeux, ou d'y laisser tomber de l'*eau de Loche*, ou autres vantées par la renommée. Enfin, quelques personnes, plus récemment affectées, avaient des ulcères sur la cornée transparente, le *chémosis*, le renversement des paupières. Voici le traitement que j'ai employé :

Lorsque la maladie était déjà ancienne et qu'elle offrait encore quelques lueurs d'espérance, je commençais par faire vomir le malade, et je répétais quelquefois le vomitif le surlendemain. Après l'effet de ce remède, et dès le même jour, je cautérisais le sommet de la tête avec le fer rouge. Quelquefois je faisais une petite douche d'eau froide sur la partie, immédiatement après la brûlure. Je passe sous silence le régime, les différens lavages, topiques et remèdes internes que j'ai dû y joindre, lorsqu'ils m'ont paru nécessaires : tous sont connus des gens de l'art, et les matières médicales en sont remplies ; mais, en général, j'en ai très-peu employé. Cependant, il est indispensable d'avoir égard aux localités et aux causes qui donnent lieu à ces maladies.

Les individus le plus communément atteints de l'ophtalmie, sont ceux qui habitent des lieux bas et humides, qui couchent sur la terre, ou qui sont sur-tout exposés à l'air de nuit, près des lagunes ou des palétuviers; enfin, tous ceux qui n'ont pas l'attention de se couvrir assez, ni de se préserver des effets pernicieux du serein, ou de la rosée, ordinairement très-considérables dans les climats chauds. On sait que beaucoup de maladies proviennent du contraste qu'on y éprouve, en passant de la chaleur brûlante du jour, à la froide humidité de la nuit. Comme dans les autres affections, la méthode curative dérive du diagnostic.

Quand la conjonctive était engorgée au point de produire le *chémosis*, ou que la cornée transparente était couverte de *leucoma*, je scarifiais cette membrane, non-seulement sur le globe de l'œil, mais encore sur l'intérieur des paupières, autant que leur gonflement et le courage des malades pouvaient le permettre. J'excisais même des portions de la conjonctive, lorsque l'engorgement était très-variqueux et que de petits ulcères succédaient à l'inflammation. Cela seul, aidé des émonctoires ordinaires, réussit assez souvent.

Mais, si la maladie me paraissait de nature à ne pas céder facilement aux scarifications, je leur faisais succéder, le jour même ou le lendemain, l'application du feu sur la partie moyenne du bord postérieur du coronal, ou sur le lieu appelé *bregma*. Cette double opération assurait la cure, toutes les fois qu'elle était possible. Je faisais laver les yeux scarifiés avec un collyre doux et émollient, et je prescrivais deux bains de jambes par jour, dans le premier temps.

Lorsque la maladie était plus récente et qu'il était très-difficile d'ouvrir les paupières, ou qu'on avait à craindre leur renversement, après les remèdes généraux, j'appliquais le feu sur le lieu désigné, sans avoir scarifié la conjonctive. Parmi les faits les plus saillans des cas désespérés où l'incurabilité de l'aveuglement avait été prononcée par des personnes de l'art, je rapporterai le suivant : il est peu d'habitans du Cap qui n'en aient eu connaissance.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Au commencement de l'année 1792, M. *Erymbert*, lieutenant des volontaires du Cap, né à Paris, âgé de vingt-quatre ans, fut atteint d'une ophtalmie inflammatoire des plus aiguës, dans un camp de la province du Nord de St.-Domingue, commandé par le général de Rouvray. On prétendait que c'était l'effet du passage d'un boulet de canon très-près des yeux. On le transporta à l'hôpital militaire, dit des Pères, où on ne négligea rien pour calmer les accidens, et prévenir le danger dont il était menacé. Après avoir employé, pendant long-temps, beaucoup de remèdes, on parvint seulement à diminuer les douleurs vives et le gonflement énorme des paupières, qui avaient été fermées; en sorte qu'on put alors apercevoir plus facilement le désordre. Après plusieurs tentatives ultérieures et infructueuses, on se décida à le faire sortir de l'hôpital, avec un certificat d'incurabilité, signé, *Arthaud*, médecin, et *Roullin*, chirurgien-major. Ces deux officiers

de santé en chef attestaient la perte de la vue, et la nécessité d'envoyer l'aveugle en France.

Erymbert s'étant fait conduire à la barre de l'assemblée coloniale, afin d'y réclamer une pension, ou des secours pour se rendre à Paris; on arrêta, d'après l'exhibition des certificats, qu'avant de faire droit à sa demande, il serait adressé au D.r Valentin une invitation par écrit, pour qu'il se chargeât du traitement du malade, et qu'il s'efforçât, s'il était encore possible, de lui rendre la vue...... M. Gardanne, chirurgien de Toulon (devenu ensuite chirurgien-major du régiment de Dillon), me l'amena et me remit la lettre de l'assemblée. Après m'avoir détaillé tout le traitement qu'on avait fait, j'examinai les yeux, où je trouvai à peine les traces de la cornée transparente, devenue épaisse, rouge, ulcérée, et un reste de *chémosis*, qui semblait ne faire qu'une même masse. L'écoulement qui en résultait, entretenait les paupières rouges, douloureuses, et par fois excoriées. On apercevait aussi d'un côté, un commencement de staphylome. Ce malade, entièrement privé de la lumière, était en outre d'une grande sensibilité et très-irritable.

Je lui prescrivis un vomitif en lavage pour le

lendemain. Après en avoir obtenu l'effet désiré, je scarifiai la superficie des deux globes et l'intérieur des paupières, que je fis ensuite laver et baigner dans de l'infusion de racine de guimauve. Un dernier effort couronna sa fermeté : il consentit de suite à la seconde opération, et j'appliquai le fer rouge sur le vertex, dans l'étendue d'une pièce de six francs.

Lorsque la suppuration de la brûlure fut abondante, les yeux bien dégorgés et détergés, et que le malade commença à voir les objets distinctement, je fis supprimer un séton, qu'il portait à la nuque depuis le commencement de sa maladie. Je discontinuai peu à peu l'usage des sucs d'herbes et du petit-lait, quelquefois aiguisé de sels neutres, que j'avais prescrits depuis le vomitif. Je terminai le traitement avec quelques pilules de Belloste. Cinq à six semaines de soins ont suffi pour lui rendre la vue complètement. M. Gardanne, qui a pansé le malade pendant tout ce temps, a été le témoin de ce que j'ai fait.

La cause déterminante d'une ophtalmie aussi grave, fut l'intranspiration : elle était commune à beaucoup d'autres. Cet officier, obligé de bivouaquer, s'était trouvé plusieurs fois exposé à

l'humidité de la terre pendant la nuit, après avoir fatigué dans le jour, en combattant les révoltés, dans un lieu où les rayons du soleil étaient très-ardens. L'assemblée coloniale, à laquelle il s'est présenté, après avoir recouvré la vue, a consigné cette cure dans son procès-verbal du 24 juin 1792. Nous avons vu, l'année suivante, M. Erymbert, jouissant d'une très-bonne santé, et ses yeux dans l'état naturel.

II.e OBSERVATION.

Dans le mois de février 1801, M. Pellier, oculiste à Nancy, m'invita à voir, à l'hôtel de la Paix, M. Germain, homme de loi, de Toul, qu'il traitait depuis long-temps, d'une ophtalmie compliquée de cécité. Les douleurs sur les deux yeux étaient très-aigues. L'engorgement de la conjonctive était tel, que cette membrane formait une espèce de bourrelet, qui recouvrait la cornée transparente. Le malade éprouvait en outre une douleur vive au-devant et au-dessus de la bosse pariétale droite, que l'approche de la nuit augmentait régulièrement; ce qui obligeait à lui donner

des narcotiques. Tous les moyens externes et internes les mieux dirigés, le mercure même, et sur-tout la dissolution de muriate mercuriel suroxigéné, étendue dans une boisson, avaient été employés sans aucun succès.

Je proposai l'ustion par le fer rouge, sur le lieu douloureux du pariétal. Ce moyen ayant été accepté, nous en fîmes l'application. Dès le troisième jour de la brûlure, la douleur pariétale avait disparu. Le malade guérit complètement en moins de cinq semaines. Il m'avait raconté, qu'ayant conservé la fièvre quarte pendant environ neuf mois, il fut pris tout à coup, en automne, et après six semaines de convalescence, de douleurs considérables dans tous les membres, et qu'au bout d'un certain temps, ces douleurs n'avaient cessé que pour faire place à l'ophtalmie et à la douleur pariétale. Deux ans après, j'ai revu à Toul M. Germain, jouissant d'une parfaite santé, et ayant la vue aussi bonne qu'auparavant. Il est également bien en 1815.

Dans quelques maladies des oreilles, comme l'otalgie et l'otitis, accompagnées de convulsions,

de délire ou d'assoupissement, lorsque les ventouses, les sangsues, les vésicatoires, les applications anodines n'ont pas produit l'effet desiré, l'adustion derrière l'oreille, sur l'apophyse mastoïde, réussit ordinairement.

On cautérise aussi avec succès l'intérieur de la conque de l'oreille, ou l'antitragus, pour appaiser des douleurs odontalgiques, et les effets d'une fluxion sur les gencives, vers les mâchoires ou l'organe de l'ouïe. C'est à l'exemple de quelques praticiens, que j'ai cautérisé l'un ou l'autre endroit, mais par préférence le premier. Assez souvent, les résultats en sont prompts et heureux. Pourquoi, dans certaines surdités, ne cautériserait-on pas, à la fois, dans la conque et sur l'apophyse mastoïde? Déjà Loder, à Jena, a porté, sur la région mastoïdienne, un fer ardènt, a brûlé jusqu'à l'os, et a guéri une surdité. Mais auparavant, quelques praticiens, et à Paris même, avaient appliqué, avec succès, un cautère potentiel pénétrant jusqu'à l'apophyse. L'anatomie démontre les anastomoses, les sympathies nerveuses de ces lieux avec l'oreille interne, ce qui milite en faveur du remède.

Pourquoi aussi n'appliquerait-on pas le cautère

actuel, au traitement du tic douloureux, cette névralgie faciale si rebelle et dont on parle tant depuis quelques années? On dit qu'il a autrefois été tenté. On sait que je l'ai proposé contre des paroxysmes suffocans du *croup* (4).

Néanmoins, dans toutes les fluxions, soit catarrhales, soit rhumatismales sur les régions désignées, sur le col, etc. comme dans les douleurs subséquentes aux contusions, lorsqu'on ne peut employer les sangsues ou les ventouses, ou qu'elles n'ont rien produit, je prélude ordinairement par des frictions avec l'éther sulfurique pur ou camphré, moyen puissant dont j'ai souvent tiré un grand parti (5). Cependant, *si hoc remedium non sanat, ignis sanat.*

J'ai obtenu des effets surprenans de la cautérisation ardente pour des douleurs à la tête, qui avaient résisté à de longs traitemens et à des exutoires. Tels sont certains cas de *clavus*, d'*hémicranie*, de *céphalalgie* et de *céphalée*, dont les accès périodiques ou irréguliers, n'avaient pu être annihilés par des vomitifs, par le quinquina, ou par des topiques; telles sont aussi quelques affections soporeuses, convulsives, apoplectiques et des paralysies peu anciennes. Dans ces différens

cas, des praticiens ont réussi en faisant une ou plusieurs incisions jusqu'au crâne, en appliquant un séton à la nuque, ou en pratiquant l'artériotomie. J'ai moi-même prescrit les deux derniers moyens, avec plus ou moins de succès; mais quelquefois aussi le feu seul a procuré la guérison.

Hippocrate, plusieurs de ses successeurs, et parmi ceux qui se rapprochent le plus de notre époque, Marco-Aurèlio-Séverino, n'avaient pas de remède plus sûr que le feu, pour guérir les maux de tête : le père de la médecine l'appliquait jusque sur huit endroits différens.

Sauvages (Nosol. méth.) rapporte que Homberg a vu guérir une céphalée, par un accident qui mit le feu aux cheveux.

Une femme, qui avait perdu ses règles, eut de violens maux de tête, et devint mélancolique. Après avoir employé beaucoup de remèdes, Loder la guérit, en appliquant un fer ardent sur le lieu du crâne où elle éprouvait la douleur la plus vive, et en cautérisant jusqu'au péricrâne (*Observ. recueillies à l'Institut clinique de Jena*, 1794; et *Bibliothèque germanique, Medico-Chir.* tome 2). MM. Brewer et de La Roche, rédacteurs de cette Bibliothèque, ont guéri un militaire

atteint, depuis quelques mois, de douleurs soupçonnées rhumatismales à la tête, qui avaient résisté aux sangsues, aux ventouses scarifiées, aux vésicatoires, etc., en appliquant, vers le haut du pariétal, un large moxa qui produisit une forte escarre.

Un domestique Polonais était atteint d'une céphalalgie intermittente, qui avait été rebelle aux remèdes fébrifuges. M. Bodson appliqua le moxa sur la tête, et obtint, par ce moyen, la guérison: (*Journ. de Méd.* de M. Le Roux; juin 1814).

Je n'ai pas pu faire usage du feu dans l'hydrocéphale interne, maladie que j'ai vue dans tous les pays que j'ai habités, mais où les malades ont succombé: (voyez mon *Mémoire sur les Fluxions de poitrine*, page 144). M. Trucy, médecin très-distingué de Marseille, m'a transmis deux faits intéressans d'affections hydrocéphaliques aiguës; savoir, l'un chez une petite fille moribonde, où trois cylindres consumés sur la tête ont réussi au-delà de toute espérance; l'autre concerne un garçon de cinq ans et demi, dont la maladie plus longue, et ayant offert plusieurs symptômes semblables, a été guéri en faisant brûler quatre cylindres. Ces deux cas, que l'on

trouve détaillés ci-après, peuvent être caractérisés par la dénomination de fièvre ataxique cérébrale. Quatre médecins de Nancy employèrent, il y a huit ans, le fer rouge, mais trop tard, sur un enfant atteint d'hydro-encéphale. A l'autopsie cadavérique, on trouva beaucoup de sérosité dans les ventricules du cerveau et dans le canal vertébral. Je n'ai pas pu vérifier le cas rapporté par Hildan, que M. Aulagnier a cité.

On verra ci-après les avantages retirés de l'ustion sur des maniaques. Avant d'en offrir des exemples, commençons par ceux qui sont relatifs à des maladies aiguës.

Je n'ai jamais autant appliqué le feu que dans des fièvres malignes ou ataxiques, soit dans celles des Indes occidentales, soit dans le typhus des vaisseaux et des hôpitaux, quand les malades avaient des convulsions, un délire furieux, l'horreur des boissons et des remèdes. Lorsque les lavages, les immersions, ou les affusions d'eau froide n'avaient rien produit, ou qu'on n'avait pu les employer assez tôt, l'application du cautère incandescent sur l'occiput et prolongé sur la nuque, entre l'insertion des muscles trapèzes, était assez souvent couronnée de succès. Dans les

cas où il y avait un grand affaissement, embarras du cerveau, état comateux, serrement des mâchoires, déglutition impossible, ainsi qu'il arrive dans certaines fièvres pernicieuses et autres de mauvais caractère, que l'écorce du Pérou, donnée à grandes doses, et les rubéfians avaient manqué leur effet, j'avais recours à l'ustion comme à l'ancre de salut; quelques individus l'ont même subie après le deuxième stade de la maladie.

Cependant, si l'organe avait déjà contracté une habitude fluxionnaire, c'est-à-dire, si l'engorgement cérébral ou l'encéphalite étaient trop avancés, ou si l'épanchement des fluides avait commencé à se former, l'opération était nulle. Ces résultats ne peuvent guères se juger qu'après l'évènement. Mais je me suis toujours rappelé ce précepte de Celse : *Melius anceps experiri remedium quam nullum.* C'est ainsi qu'en sortant des routes battues, au milieu des épidémies et des scènes de désolation, ou dans quelques cas sporadiques extraordinaires, j'ai pu contribuer à arracher à la mort des victimes qui semblaient lui être immolées.

III.e OBSERVATION.

En 1786, mademoiselle Pays, âgée d'environ quarante-huit ans, demeurant près du jardin de botanique à Nancy, fut atteinte de convulsions portées au plus haut degré. Elle avait pris le matin deux doses d'un violent purgatif de sa composition, pour des maux de tête et un embarras qu'elle éprouvait dans le bas-ventre. Peu après l'effet de ce remède, elle entra dans une agitation furieuse, avec des contorsions de tous les membres, faisant des sauts et poussant des cris effrayans. Cet état dura plusieurs heures. On voulut profiter d'un moment lucide, pour lui faire avaler quelques cuillerées d'une boisson; mais cela fut impossible. A l'aspect du liquide, tous les membres se roidirent, et la frénésie redoubla. Souvent elle essayait de mordre les assistans, qui pouvaient à peine la contenir dans son lit, et qui la croyaient enragée. D'autres fois, s'ils lui accordaient un peu de liberté, elles les pinçait, les piquait avec des épingles, et poussait d'affreux hurlemens. En vain voulut-on lui baigner les jambes, lui laver la tête à l'eau froide, lui appliquer des topiques, des vésicatoires aux jambes, rien ne put la calmer.

Elle avait passé une grande partie de la journée dans cette situation, lorsqu'on réclama mes soins : c'était en été. A mon arrivée, redoublement de loquacité; agitation frénétique, mouvemens extraordinaires, face animée, les yeux hagards et étincelans, horreur des boissons, et impossibilité d'en avaler. Tels furent les symptômes que j'avais d'abord soupçonnés être dépendans d'une affection histérique.

J'appliquai, sans délai, le fer rouge sur l'occiput, en le promenant un peu sur la nuque, aidé par plusieurs élèves de l'école du corps militaire, où j'étais professeur. La grande agitation et les cris cessèrent à l'instant d'une manière surprenante. La malade resta dans son lit, immobile et frappée d'inertie, les yeux fixes, sans proférer un seul mot, pendant deux heures. Le pouls se développa, devint fébrile, et elle s'endormit, dans la nuit, jusqu'au lendemain matin. Après l'opération, je fis réappliquer les vésicatoires sur les jambes, d'où ils avaient été enlevés accidentellement : ils produisirent leur effet. La fièvre augmenta et prit un caractère de putridité gastrique, qui se termina heureusement vers le quinzième jour.

J'ai revu plusieurs fois, à Nancy, mademoi-

selle Pays: elle s'est bien portée jusqu'en 1805, époque de sa mort, à l'âge de soixante-huit ans; ainsi, elle en a encore vécu plus de dix-neuf après la cautérisation occipitale.

IV.e OBSERVATION.

Vers la fin de l'année 1791, M. Verron, dit Chevalier, âgé d'environ vingt ans, résidant au Cap, île S.t-Domingue, était au dixième jour d'une fièvre continue rémittente, lorsqu'il tomba tout-à-coup dans l'affaissement, sans connaissance et sans mouvement, vomissant tout ce qu'il prenait, et ne pouvant point garder de lavement. Le ventre, prodigieusement météorisé, résonnait comme dans une tympanite. Les dents se serrèrent; les extrêmités se refroidirent; le pouls devint presque insensible; la face et le cou se couvrirent d'une teinte jaunâtre.

Dans cet état d'urgence, comptant peu sur les vésicatoires que j'avais fait appliquer aux jambes, à raison de la lenteur de leur effet, je cautérisai, avec le fer ardent, la nuque et une grande étendue de l'occiput. Je fis maintenir dans le fondement,

un long et fort suppositoire de savon que l'on retirait de temps en temps, et qui faisait rendre beaucoup de vents, pendant que d'autres personnes frictionnaient, avec des linges chauds, le ventre et les extrémités. Peu de temps après, il commença à avaler, et ouvrit les yeux; le pouls redevint meilleur et se développa. Il put garder les médicamens; mais la maladie, qui avait pris un caractère typhoïde, ne fut entièrement terminée que le trentième jour. J'ai souvent revu ce jeune homme, pendant près de deux ans, jouissant d'une très-bonne santé. Le D.r Deveze, et la plupart des habitans, ont eu connaissance de ce fait.

V.e OBSERVATION.

M. Arnould, horloger de Nancy, établi depuis quelques années au Cap-Français, y fut atteint, en 1792, de la maladie qui sévissait sur tant de jeunes gens obligés de faire la guerre, et qu'il avait, comme eux, contractée dans les camps. Après avoir été évacué, il fut mis à l'usage du quinquina en apozème, puis en substance. La fièvre, dont le caractère était rémittent, n'avait

point offert, dans sa marche, de symptômes alarmans. Il se crut guéri, et négligea trop tôt l'écorce péruvienne, que je lui avais recommandé de soutenir à doses convenables. Mais, tout-à-coup, vers le quatorzième jour, des signes de malignité se manifestèrent : la tête s'embarrassa, les mâchoires se serrèrent, la déglutition devint impossible, la peau jaunâtre, et le pouls presque insensible. Enfin des cris, accompagnés de convulsions, attirèrent les voisins. Comme il logeait au rez-de-chaussée, rue de Notre-Dame, une multitude de passans se réunit à sa porte. Les cris cessèrent : il resta sans pouls, sans respiration et sans aucun mouvement; on le crut mort. Le chirurgien Castillon, exerçant depuis plus de trente ans dans la colonie, prononça qu'il l'était, partit, et déjà l'on ordonnait les préparatifs de ses funérailles.

A mon arrivée, je trouvai les mâchoires serrées, les extrémités froides; mais je sentis de la chaleur vers la région précordiale, et quelques faibles pulsations au cœur. J'assurai que le malade n'était pas mort, mais comme dans un état d'asphyxie. Je fis frictionner tout le corps et les extrémités, irriter la membrane pituitaire, exciter la

ventilation, et appliquer de forts sinapismes autour des pieds. Ces stimulans n'agissant pas assez promptement, je dis aux assistans que j'allais cautériser le derrière de la tête avec un fer rouge : j'éprouvai de la part de ceux-ci beaucoup d'opposition. Ce ne fut qu'avec de la fermeté et la force du raisonnement, que je parvins à être écouté et à me faire aider par quelques-uns d'entr'eux.

A l'instant de la brûlure sur l'occiput et sur la nuque, le malade eut une secousse convulsive universelle et poussa de grands cris. Le pouls devint sensible. J'essayai de faire prendre quelques cuillerées d'une potion confortante ou de vin; mais il ne put l'avaler. Je fis soutenir les irritans par des frictions spiritueuses sur la peau, et par l'application de vésicatoires aux jambes. Les sinapismes ne restèrent que peu de temps. Environ deux heures après la cautérisation, il commença à avaler des liquides. La connaissance lui étant revenue, il consentit à prendre de fortes doses de quinquina rouge, en poudre fine délayée dans du vin. Il fut entièrement hors de danger le vingt-deuxième jour, ou le sixième de la brûlure, qui avait trois pouces d'étendue, et qui suppura pendant long-temps.

M. Arnould est revenu à Nancy, où il continue sa profession d'horloger, rue des Dominicains. Il s'est marié, a des enfans, et jouit d'une bonne santé. Il y a maintenant vingt-deux ans qu'il a subi l'adustion, et qu'il a été, par ce moyen, arraché des portes du tombeau, où l'on voulait le faire descendre encore vivant.

VI.e OBSERVATION.

Je place ici un fait qui m'a été communiqué, tant à cause de sa grande analogie avec celui que je viens de rapporter, que parce qu'il s'est aussi passé dans l'une de nos colonies des Antilles. Quoique l'effet immédiat du moyen cautérisant ait été salutaire, on a blâmé le procédé, et l'on a accusé l'impéritie, peut-être injustement, d'avoir été seule la cause des maux qui en sont résultés.

Madame Villaret de Joyeuse, épouse du capitaine général de la Martinique, fut atteinte d'une fièvre nerveuse carotique, peu de jours après son arrivée au Fort-Royal, dans cette île, en juillet 1802, et pendant que l'épidémie de la fièvre jaune y exerçait ses ravages. Vers le cinquième jour,

elle tomba dans une privation absolue de tout mouvement et de sentiment. Dans cet état de mort apparente, où tous les moyens avaient échoué, M. le Fessier de Grandpré, alors grand-juge de la colonie, et maintenant juge en la cour de cassation à Paris, de qui je tiens ces détails, proposa à M. Boutarel, chirurgien, l'application du moxa. Celui-ci en parla de suite à M. Peyre, médecin de la malade, et l'on consulta, par écrit, M. Savarési, médecin de l'armée à Saint-Pierre, pour avoir son avis : l'un et l'autre goûtèrent cette proposition.

En conséquence, Boutarel (qui est mort depuis du tétanos-traumatique), apposa le moxa sur le vertex. La brûlure ayant continué pendant près d'une heure, et madame de Joyeuse n'ayant pas donné le plus léger signe de sensibilité, on retira le corps enflammé. Ce ne fut qu'une heure après que l'état comateux cessa, que le pouls se ranima, que quelques larmes roulèrent autour des paupières, et que la malade parut reconnaître son mari. Mais l'os ayant été profondément altéré, par l'excès de la durée de l'ustion, il survint de violens maux de tête, et des exfoliations du bord supérieur du coronal pendant près d'un an. Alors

on jugea cette intéressante dame passablement rétablie. Cependant, ayant persisté à demeurer avec son mari, dans ce climat, elle y resta languissante, et finit par y succomber, cinq ans après l'affreuse maladie dont nous venons de parler.

M. le D.r Savarési, à qui j'ai écrit à Naples, où il réside, m'a confirmé cette relation. Ce savant médecin me dit qu'il se servait beaucoup du moxa en pareille circonstance; que celui qui fut appliqué par Boutarel, à l'instigation de M. de Grandpré, eut son effet; mais comme on n'avait pas du tout l'usage, à la Martinique, d'employer ce moyen, on eut la négligence de faire durer trop long-temps l'action du feu. Ainsi, dit-il, pour guérir une affection carotique, on donna à la malade un mal qui était pire.

VII.e OBSERVATION.

Dans le mois d'octobre 1809, M. Ottaviani, négociant sicilien, établi à Marseille, âgé de quarante-quatre ans, fortement constitué et de haute stature, était atteint d'une fièvre ataxique, avec délire frénétique. On avait fait une saignée du

pied, et appliqué des vésicatoires aux jambes, puis à la nuque. Ce malade refusait les boissons, ou les gardait dans sa bouche, sans pouvoir les avaler; quelquefois il avait des convulsions universelles, criait et devenait si furieux, qu'on était obligé de le lier.

Le douzième jour, ou le quatrième de ma première visite, je le trouvai ayant le corps et les extrémités roides, comme dans le tétanos; les mâchoires serrées et les muscles de la face agités par d'horribles mouvemens convulsifs. Il ne proférait pas un mot, et n'avait rien avalé depuis vingt heures. Je le fis mettre dans un bain tiède, pendant lequel on lui lava la tête avec de l'eau froide. Il y resta une heure, devint plus calme et prit un peu de bouillon.

Mais les convulsions, les cris, l'horreur des boissons, les menaces ayant recommencé, je proposai à M. Nazari, son médecin ordinaire, l'application du fer rouge sur l'occiput et sur la nuque. Cette opération fut exécutée par M. Dunez, chirurgien de Marseille, pendant que le malade était dans le bain. Aussitôt après, je fis des douches d'eau froide sur la tête : on les réitéra de temps en temps, ainsi que les bains tièdes, les

jours suivans. Après l'ustion, le calme revint; le malade avala facilement pendant la nuit, et rendit une grande abondance d'urine rouge et sédimenteuse. Le lendemain il reconnut toutes les personnes qui étaient autour de lui, et leur parla avec tranquillité.

Malgré l'apparition d'un dépôt, quatre jours après, à la marge de l'anus, et dont l'ouverture spontanée fit découvrir une fistule à l'intestin, il y eut encore, par intervalle, du délire et même une sorte de fureur, que les douches froides sur la tête appaisaient ordinairement : il paraissait prendre plaisir à les recevoir.

Dans la cinquième semaine de la maladie, Ottaviani étant sans fièvre, fut opéré de la fistule, au moyen de l'incision, par M. Dunez, et guérit en peu de temps. Néanmoins, des affections morales qui avaient précédé la maladie, s'étant renouvelées, avec l'usage prématuré et immodéré du coït, il y eut quelques apparences d'aliénation mentale, que l'éloignement à la campagne et un régime firent disparaître. Mais dans l'année suivante, les infortunes commerciales ayant achevé la ruine d'Ottaviani, ce négociant devint maniaque : on le plaça dans une maison destinée au

traitement des aliénés, où il est mort d'une fièvre adynamique.

L'ADUSTION fut très-avantageuse dans une épidémie qui se développa parmi les marins et les soldats de l'escadre française arrivée de Brest, et mouillée dans la rade d'Hampton, baie de Chesapeak, en Virginie, dans les mois de février, mars et avril de l'année 1794. On avait d'abord placé les premiers malades dans une infirmerie, à Hampton; mais le nombre augmentant, on les envoya à Norfolk et à Portsmouth, où nous les distribuâmes dans trois hôpitaux. On en a vu périr en montant le fleuve d'Élisabeth, pour arriver à nos établissemens dont la distance n'était que de six lieues.

La maladie était une fièvre maligne, ou typhus des vaisseaux, dont les symptômes se présentaient sous deux caractères différens : extrême débilité, prostration des forces, ou adynamie chez les uns; extrême irritabilité et délire frénétique, ou ataxie chez les autres. Ces derniers, dans la force du transport, arrachaient leurs topiques, sortaient de leurs lits pendant la nuit, erraient et criaient dans

les salles. D'autres, se dégageant de leurs liens; s'échappaient nuds hors de l'hôpital et tombaient à quelques pas. Plusieurs refusaient toute espèce de boisson et de médicament.

De tous les moyens employés pour abattre des symptômes aussi violens, aucun n'eut un effet plus prompt et plus salutaire que l'application du fer rouge sur l'occiput et les affusions d'eau froide. Un jour, à ma visite du matin, je cautérisai onze de ces malades, dans notre hôpital de *Ferry-Point*, entre Norfolk et Portsmouth. Le chirurgien-major (6) étant presque moribond, je fus assisté par M. Cabrit, l'un des aides : je lui prescrivis de faire soigner l'escarre comme je l'ai indiqué plus haut. Plusieurs ne tardèrent pas à être dociles et à avaler quelques remèdes.

Un petit nombre de ceux qui étaient dans l'affaissement, dont le pouls n'offrait pas plus de quarante à cinquante pulsations par minute, et pour qui l'art avait en vain épuisé tous les secours, furent aussi cautérisés *in extremis*. Mais cette dernière ressource fut rarement efficace, et la plupart périrent; tandis que les autres, dans le délire furieux, particulièrement ceux que je n'avais pas fait saigner, lui durent presque tous leur salut.

J'ai parlé de cette épidémie, et de l'emploi de l'ustion, dans mon *Traité de la fièvre jaune*, pag. 146, 148 et 221.

En pareille occurrence, un emplâtre vésicatoire, couvrant toute la tête, a quelquefois été appliqué avec succès, lorsque les aspersions et même les douches d'eau froide n'avaient pas abattu l'éréthisme, ni affaibli la grande motilité. Mais, dans cette épidémie, outre qu'il eut été très-difficile de raser la tête des malades et de leur faire garder l'emplâtre, nous manquions de bras pour le service : presque tous nos infirmiers, la moitié des officiers de santé, tant des hôpitaux, que de l'escadre et de la flotte, que j'avais fait mettre en réquisition, avaient contracté la maladie. Plusieurs en ont été les victimes, et j'ai failli être du nombre : c'était pour la deuxième fois, à quatre mois de distance, que j'en étais atteint.

L'effet d'un vésicatoire est beaucoup plus lent et de plus courte durée que celui du feu, par rapport à la suppuration qui en résulte. Quoique le premier occupe toute la surface de la tête, on sait que l'ulcération n'affecte que l'épiderme et le corps muqueux, et qu'elle se guérit en trois ou quatre jours, si elle n'est entretenue par des

cantharides, ce qui a souvent de grands inconvéniens. Notre brûlure, au contraire, désorganisant la peau jusqu'au tissu cellulaire, et quelquefois jusqu'au péricrâne, imprime une conversion dans le mode d'irritabilité et de sensibilité, 1.° en excitant subitement une irritation plus vive, et en développant des oscillations plus fortes que celles qui vicient et intervertissent les mouvemens nerveux; 2.° en disséminant le spasme, et en appelant à l'extérieur un afflux humoral bien plus considérable, dont l'effet subséquent est de lever ou de prévenir les stases, les inflammations des parties internes ou subjacentes; 3.° en déterminant une suppuration très-abondante, qui soutient et assure cette heureuse dérivation, mais dont la seule et bien faible incommodité est d'être prolongée quelque temps après la guérison de la maladie.

Personne ne doutera que l'action prompte et perturbatrice du feu, appliqué près de l'origine des nerfs, lorsqu'ils sont fortement agités, que le cerveau ou le cervelet, ou l'un et l'autre sont entrepris; que le malade ne peut rien avaler, ni garder des lavemens, et que le temps presse, ne soit infiniment plus énergique que les topiques rubéfians et irritans, appliqués aux extrémités.

Ces derniers moyens, si l'on en excepte l'eau bouillante, n'agissent, généralement parlant, que comme des révulsifs momentanés : cependant ils ne sont point à négliger. Nous les avons fait souvent marcher avec l'ustion, comme auxiliaires, en les appliquant, ou avant, ou après, selon les temps de la maladie et la nature des symptômes.

Nous pouvons donc conclure, d'une part, que si le feu est un antispasmodique puissant, qui rompt brusquement de violentes irritations, et qui établit une large issue à la suppuration, pendant qu'il permet à la maladie de parcourir ses périodes; que de l'autre, il devient le stimulant le plus énergique, en réveillant le principe sensitif, dans un état d'inertie et de torpeur, et par suite, en ranimant les fonctions vitales; mais qu'il a été plus spécialement avantageux, lorsque son application n'était pas trop tardive, dans le délire par irritation ou par excès, que dans le délire par épuisement et par débilité, où les stimulans révulsifs, les toniques, l'air pur et la propreté sont les moyens par excellence; enfin, que s'il a contribué à guérir des fièvres de mauvais caractère, des douleurs de tête périodiques ou irrégulières, on ne doit pas s'étonner de ce que des brûlures

fortuites sur une partie quelconque du corps ou des extrémités, aient guéri des personnes atteintes de fièvres intermittentes (7).

Quelques exemples récens, sous le rapport des succès et des insuccès, confirment ce que nous venons d'exposer. Dans trois cas de fièvre ataxique, où les malades étaient à toute extrémité, l'emploi de l'ustion n'a pu empêcher la terminaison malheureuse; l'opération fut trop tardive. Mais comme ce moyen est l'*ultima ratio medicorum*, on ne risque rien d'en user, lorsque les autres ressources ont été épuisées.

VIII.e OBSERVATION.

Le 4 décembre 1813, M. Teschke, premier secrétaire de la légation de Prusse, âgé de quarante ans, prisonnier à Château-Salins, était au douzième jour d'une fièvre ataxico-adynamique. Perte de connaissance; stupeur; pouls petit, faible et fréquent; agitation convulsive des extrémités; soubresauts extraordinaires des tendons; défaut de déglutition; sueur universelle: tels étaient les symptômes que je découvris à mon

arrivée. Tout espoir parraissant évanoui, je proposai à M. Vimont, praticien instruit et recommandable de cette ville, qui avait réclamé un conseil, l'application du fer rouge à l'occiput et à la nuque. L'opération fut à l'instant exécutée.

Le malade proféra deux paroles, ouvrit la bouche, montra sa langue plusieurs fois, et avala ce qu'on lui présenta. Nous fîmes de simples lavages et quelques aspersions d'eau froide sur le front. La connaissance lui revint; il parla, prit ses remèdes et trois demi-lavemens antiseptiques dans l'espace de quinze heures. Mais le lendemain matin, le hoquet survint, les symptômes de la veille reparurent, et il succomba. On ne fit point l'ouverture du cadavre.

IX.e OBSERVATION.

Pendant que le typhus des hôpitaux exerçait ses fureurs sur beaucoup d'habitans de Nancy, à la fin de l'année 1813 et au commencement de 1814, deux de mes confrères m'appelèrent pour des malades dans un état convulsif très-fâcheux. Le premier, M. Serrières, me conduisit, le 26

décembre au soir, auprès de M. de Champmorin, aide-de-camp de M. le général de Lacoste, âgé de vingt-six ans, et au sixième jour du *typhus grave*. Ce malade ayant vu mourir son ami, le commandant d'armes, fut frappé des terreurs de la mort avant que le mal l'eût atteint; il prédit sa destruction, et rien ne put le distraire de cette idée lugubre. Je trouvai les symptômes suivans.

Délire, spasmes musculaires des extrémités supérieures, trismus, dysphagie, grande agitation, qui oblige à le lier, mouvemens continuels des mains sur la tête, pouls petit, enfoncé et très-fréquent; transpiration abondante. Les remèdes internes avaient été administrés selon les indications. On avait appliqué des sinapismes et des vésicatoires.

Nous étions réunis en consultation avec M. Conseil, qui suivait aussi le malade depuis peu de jours. Convaincus de l'inefficacité des moyens pharmaceutiques, nous pronostiquâmes une issue funeste. Il ne restait que l'unique ressource de la cautérisation actuelle, qui pouvait encore être utile, si la congestion des capillaires de l'encéphale ou de ses enveloppes n'était pas déjà trop avancée,

ou si l'épanchement séreux n'était pas commencé. Je la proposai derrière l'occiput et sur la nuque; elle fut acceptée et de suite exécutée.

Le malade en témoigna peu de douleur, ce qui me parut d'un mauvais augure. Cependant, il éprouva quelques effets, qui donnèrent des lueurs d'espérance. Le trismus cessa; il put avaler et répondre à nos questions; il eut une nuit moins agitée que les précédentes, et le jour suivant fut encore meilleur. Une transpiration abondante s'établit de nouveau sur tout le corps. On lui ôta ses liens, on insista sur les toniques et on donna un peu de nourriture, sous forme liquide.

Le troisième jour, ou le neuvième de la maladie, il s'affaiblit, tomba dans le coma profond, et périt. L'escarre de l'occiput, qui avait été scarifiée et pansée par M. Le Saing, commençait à suppurer. La peau, à la circonférence, était légèrement tuméfiée. On n'a point ouvert le cadavre; on aurait probablement trouvé les effets de la maladie dans le cerveau ou dans ses ventricules, ainsi que nous les avons rencontrés dans quelques autopsies faites, lors de la fièvre des vaisseaux. Ces résultats sont bien connus des personnes de l'art.

X.e OBSERVATION.

Le troisième cas eut lieu chez un garde d'honneur de Florence, nommé Libri, âgé de vingt-trois ans. Délire constant, fièvre intense, spasmes dans tous les muscles, soubresauts continuels des tendons, *jactatio corporis*, *trismus*, dysphagie, constipation, urine rare, regard hébété.

M. Lemoine, qui traitait le malade à l'hôtel du Petit-Paris, et qui, avec raison, le faisait baigner, réclama mes conseils, le 3 janvier 1814; c'était le sixième jour de la maladie. Quoique je visse très-peu de ressource, il fut cautérisé comme les précédens. Le lendemain, il put avaler, par petites portions, une assez grande quantité de boisson émulsionée, du petit-lait, prit un bain chaud, fut plus calme, et recouvra tant soit peu la parole. Néanmoins, il succomba le troisième jour de l'ustion : *Principiis obsta.....*

L'hôpital temporaire de S.te-Catherine à Nancy, établi pour les malades des armées alliées, où j'ai fait le service de médecin en chef, pendant

les mois de février, mars et avril 1814, et dans lequel j'ai souvent passé six heures par jour, a offert un grand nombre de fièvres typhoïdes.

Le D.r Conseil, qui a partagé cette dangereuse fonction, a observé que les soldats russes, qu'il soignait, étaient beaucoup moins affectés du typhus que les soldats des autres contrées.

Parmi ceux de mes malades qui étaient dans une complète adynamie, deux furent cautérisés. Je voulais encore essayer si ce moyen qui, dans cet état, ne m'avait point réussi en Virginie (*vide supra*), pourrait, en Lorraine, contribuer plus utilement à ranimer l'énergie vitale; mais il n'eut pas plus de succès qu'à Norfolk; tandis qu'il prouva trois fois son efficacité dans l'état opposé, dans l'ataxie avec surabondance d'énergie (l'excitement), ou avec excès de forces musculaires. Des trois cas heureux, l'un des malades eut une rechûte et périt. Ces contre-temps sont fréquens dans les hôpitaux encombrés, où l'on manque de beaucoup de choses, principalement des soins si nécessaires à seconder les efforts des médecins. Voici les observations des deux autres.

XI.e OBSERVATION.

Joseph Pékoula, soldat prussien, âgé de vingt-six ans, né à Rochovitz, et fortement constitué, est atteint du *typhus grave*, à la fin de février 1814, avec tous les symptômes d'ataxie portés au plus haut degré. Dans son délire, il descend du deuxième étage, va errant d'une aile des casernes à une autre, dans les salles des Russes. On le ramène, on l'attache comme on peut, car il couchait sur une paillasse sans bois de lit, comme beaucoup de nos malades; il refuse ses remèdes, s'échappe encore dans la nuit, et on l'apporte pendant que je faisais ma visite.

Nous avions plusieurs militaires de diverses nations, ainsi délirans et errans par la même cause. Un autre Prussien, que je n'avais pas encore vu, se jeta par une des fenêtres du second étage, dans la cour, vers quatre heures du matin, et se tua.

Pekoula avait pris un vomitif lors de son entrée à l'hôpital. Depuis deux jours, j'avais fait employer des affusions d'eau froide sur la tête, appliquer des sinapismes aux pieds, et prescrit un mêlange de calomel, de camphre et de nitre.

Le septième jour, dans le commencement du mois de mars, j'arrêtai l'extrême agitation et le délire, devenu redoutable, par l'application du fer rouge sur l'occiput et sur la nuque, et par la continuation, pendant deux jours, des affusions froides. On continua encore quelquefois le calomel marié au camphre en pilules. J'ai usé de ces deux moyens, dans ma pratique en ville et à l'hôpital, pendant tout le temps de l'épidémie, et j'ai eu lieu d'en être satisfait. Quant aux douches et affusions d'eau froide, on sait que j'ai consigné en plusieurs endroits, combien ce moyen m'a été familier : il y a trente ans que je l'emploie et qu'on me l'a vu administrer à Nancy, conséquemment bien avant la publication de l'ouvrage de James Currie, de Liverpool.

Le malade en question entra en convalescence le onzième jour, et guérit parfaitement. Les chirurgiens en chef de la division prussienne, mon collègue le D.r Conseil, et autres, l'ont vu à la fin de la maladie.

XII.e OBSERVATION.

Charles Pigeon, de Nancy, âgé de vingt-quatre ans, de petite stature, infirmier dans le même hôpital, est atteint de la même maladie, qui débute par une forte lésion des facultés intellectuelles. Dès le deuxième jour, vingt-un mars, dans son délire féroce, il saisit un couteau, et va pour en frapper au sein un de ses camarades, qu'il avait déjà pris par la tête. On le lie et on le transporte dans une des salles des infirmiers malades. Je le vois, une heure après, contenu étroitement par un fort corset, les genoux et les pieds liés.

Je fais couper les cheveux, sur-tout à l'occiput: j'applique sur cette région, ainsi que sur la nuque, un fer incandescent. On délie le malade, que des hommes forts contiennent. Monté sur un banc, je verse lentement, sur la tête et sur le corps, quatre bidons d'eau froide. J'ordonne de répéter deux fois ces douches dans la journée. On essuie le malade, on le replace dans son lit, où on le laisse en liberté : il a quatre heures de calme; le pouls se développe et la fièvre augmente. Il prend, en

trois frois, six grains de calomel et de camphre, et une émulsion nitrée.

Troisième jour. Les douches froides ont été régulièrement appliquées. Moins d'agitation; peu de cris; fièvre modérée; deux selles; mêmes remèdes.

Quatrième jour. Même état; langue humide et nette; légère moiteur. Une seule fois de simples affusions d'eau froide; une pilule de calomel et de camphre matin et soir.

Cinquième jour. Peu de délire; une sorte d'étonnement et de crainte; fièvre légère; moiteur. Les affusions une fois l'après-midi; une pilule de calomel et de camphre.

Sixième jour. Bonne nuit; calme; moiteur; très-peu de fièvre. Point de remèdes.

Septième jour. Convalescence. Pigeon, mis à l'usage d'une infusion amère, n'a été purgé qu'au bout d'un mois. La suppuration de la brûlure a duré trois mois. Après la suppression de l'établissement, il a été se faire panser à l'hôpital civil de S.t-Charles, où il est resté jusqu'à l'entière cicatrisation de l'ulcère. Je l'ai depuis rencontré plusieurs fois.

Les officiers de santé, les employés de l'hôpital

et l'intelligent M. J.-F. Rudolph, chirurgien prussien, qui m'a beaucoup aidé dans une partie très-pénible du service, ont été les témoins de ces résultats.

Le D.r Trucy, qui a donné connaissance des faits suivans à la Société de médecine de Marseille, prélude par ces réflexions : « Si les affections cérébrales les plus communes, parcourent lentement leurs périodes; si les causes qui les produisent n'agissent que par degrés insensibles, en dissimulant quelquefois leurs progrès aux yeux du médecin le plus attentif; il en est d'autres dont l'invasion brusque saisit sa victime, au milieu de la plus brillante santé, et la tue en peu d'heures. Tel est l'engorgement du cerveau, qui attaque les enfans, et que quelques médecins Anglais et Genevois ont appelé hydrocéphale aiguë. Dans ces cas, heureusement fort rares, mais que le D.r Odier dit être plus fréquens de nos jours qu'autrefois, le médecin surpris est ordinairement spectateur de la mort prompte du malade, pour le salut duquel tous les moyens curatifs ordinaires sont impuissans. N'est-ce pas dans de pareilles circonstances

que l'on doit recourir au plus actif des remèdes révulsifs, à celui qu'Hippocrate et les grands maîtres ont regardé comme héroïque, et le seul qui puisse offrir quelques chances de succès? Ce remède est le feu. J'ai été confirmé dans cette opinion par les observations suivantes. »

XIII.e OBSERVATION,

Communiquée par le D.r Trucy.

Affection hydrocéphalique aiguë, guérie par le moxa.

Dans le mois d'avril 1810, Cécile Chauvet, âgée de quatre ans, jouissant de la santé la plus florissante, est atteinte subitement d'une douleur atroce vers la partie supérieure du coronal. Cette douleur augmente en peu d'heures, avec l'impossibilité d'avaler, mais sans fièvre. Le délire, le strabisme, les convulsions se manifestent, et la mort frappe sa victime, sans qu'on ait eu le temps d'appeler le médecin. Le D.r Trucy, qui a recueilli ces documens, n'a pas pu obtenir l'ouverture du cadavre.

Huit jours après, la sœur de cette enfant, nommée Caroline, âgée de sept ans, est attaquée, à onze heures du matin, de la même maladie. Cependant, les symptômes se succèdent avec moins de rapidité. Quinze grains d'ipécacuanha, donnés dès le début, ne font rendre que de l'eau. La douleur au synciput augmente, ainsi que l'assoupissement. Bientôt délire sourd, soubresauts des tendons, convulsions des muscles de la face et léger strabisme. Si l'on parvient à réveiller momentanément la malade, elle témoigne la plus grande horreur pour les boissons, et les repousse avec des cris et des mouvemens convulsifs. Au milieu de ce désordre, le pouls, quoiqu'un peu lent, est naturel. Malgré tous mes soins, ces symptômes persistent le reste de la journée et pendant la nuit. Je surveille l'administration des remèdes, et je ne quitte point le lit de la malade.

Ces remèdes furent six sangsues appliquées sur le point douloureux, des sinapismes à la plante des pieds, des vésicatoires aux jambes, des lavemens irritans, avec la décoction de séné et le vin antimonié. Le lendemain matin la léthargie était complète. MM. Giraud et Delacour sont appelés en consultation. L'enfant paraissait être à l'agonie.

Le pouls, tremblottant et fugitif, était par fois imperceptible. Nous convenons à la hâte, 1.° de faire prendre une potion fortement éthérée; 2.° d'appliquer un fort sinapisme sur l'abdomen; 3.° un vésicatoire à la nuque; 4.° enfin, d'administrer, s'il était possible, le muriate de mercure doux, à la dose de trois grains, de deux heures en deux heures.

Les topiques furent appliqués sur-le-champ; mais la déglutition n'avait plus lieu, le pouls n'était plus sensible; la respiration entrecoupée, le refroidissement des extrémités, et tous les signes précurseurs de la mort se succédaient rapidement. C'est alors que je me déterminai à tenter le moxa. J'appliquai successivement trois cylindres sur le vertex, et je les laissai se consumer jusqu'à l'entière cautérisation du cuir chevelu. Sur la fin de l'effet du premier, le pouls redevint sensible, et une légère rougeur remplaça, sur le visage, la pâleur de la mort. Au moment où le deuxième agissait avec le plus de violence, l'enfant ouvrit brusquement les yeux, en criant d'une voix brève : *Maman, maman!* Pendant l'effet du troisième, la déglutition se rétablit; ce qui me permit

d'employer les remèdes internes dont on était convenu dans la consultation.

Six heures après l'application du feu, la fièvre s'alluma, et dès-lors je regardai la malade comme sauvée : elle commença à articuler quelques mots, et à répondre aux questions des assistans. Mais, pendant trois jours, il y eut cécité et très-peu de sommeil.

Un sentiment de faim dévorante s'empara de l'enfant : toutes ses idées exprimaient le besoin de manger ; elle mordait ses couvertures, dans l'impatience des légers alimens que je permettais. Les oranges furent pour nous d'une grande ressource : elle ne pouvait s'en rassasier. Enfin, huit jours après l'invasion de cette maladie, elle fut rétablie complètement, aux brûlures près, qui suppurèrent pendant plusieurs mois, et qui produisirent l'exfoliation de la première table de l'os.

Depuis quatre ans et demi, mademoiselle Chauvet jouit d'une excellente santé. Son physique et son moral n'ont pas souffert de cette terrible secousse. Elle fait aujourd'hui, par ses graces et son amabilité, l'orgueil et la joie de sa famille.

XIV.e OBSERVATION,

Par le même.

Efficacité du moxa dans une fièvre ataxique cérébrale.

Eugène Desautels, âgé de cinq ans et demi, doué d'une forte constitution et d'une extrême susceptibilité nerveuse, est atteint, dans le mois de février 1813, des symptômes suivans :

Inquiétudes vagues, diminution de l'appétit, évacuations irrégulières de selles muqueuses, douleurs aux articulations. Le soir, dès son premier sommeil, il est réveillé en sursaut, jetant de grands cris, et portant autour de lui ses yeux égarés, avec l'expression du plus grand effroi et de violentes palpitations. Les maladies régnantes présentant des complications de vers, on administre, mais sans succès, plusieurs remèdes anthelmintiques. Il s'établit une fièvre continue, avec des redoublemens irréguliers.

Le 23 février, 1.er jour de la fièvre, pouls fréquent et faible; langue muqueuse, tachetée de petits points; toux catarrhale peu violente; ventre

souple; urine limpide; évacuations légèrement bilieuses; pupilles dilatées. Tisane simple, lok pectoral.

2.ᵉ jour. Mêmes symptômes; selles bilieuses.

3.ᵉ Minoratif, qui ne produit que très-peu d'effet. Réveil en sursaut.

4.ᵉ On donne encore des vermifuges, mais inutilement.

5.ᵉ Un grain d'émétique, pris en lavage, n'excite aucune évacuation. Quelques mouvemens nerveux se manifestent; pupilles très-dilatées; évacuations séreuses et glaireuses; soubresauts des tendons; langue sèche. Potion antispasmodique éthérée.

6.ᵉ Accidens nerveux plus prononcés; la tête est projetée en arrière; les pupilles sont singulièrement dilatées; la fièvre est modérée, avec un léger redoublement vers midi.

7.ᵉ Cécité de l'œil droit; aphonie; déglutition très-difficile; cris; mouvemens convulsifs des bras et de la mâchoire; ventre ballonné; selles séreuses. Vésicatoires aux bras et aux jambes, lavemens camphrés, fomentations de quinquina, tisane vineuse.

8.ᵉ Fièvre plus forte que les jours précédens; déglutition nulle; yeux rouges et larmoyans; mou-

vemens convulsifs de la face; strabisme; cécité complète. Vésicatoire à la nuque, embrocations d'huile camphrée, fomentations émollientes.

9.ᵉ Pouls faible; altération des traits de la face. Lavemens de quinquina camphré, lavemens de bouillon.

10.ᵉ Même état; salivation glaireuse; toux précédée de cris; l'œsophage entre en convulsion et se refuse à l'introduction des liquides. L'enfant éprouve un mouvement automatique de la tête et de la mâchoire, comme s'il voulait mordre. La fièvre est presque nulle; mais il ne recouvre ni la connaissance, ni la vue, ni la parole. Évacuations séreuses répétées; émission des urines; ventre tympanisé et résonnant; apparition de pétéchies sur les bras et autour du col. Application de sangsues aux tempes, lavemens camphrés, et potion anodine. On introduit cette dernière et quelques cuillerées de bouillon et de vin, par le moyen d'une seringue à injections.

11.ᵉ, 12.ᵉ et 13.ᵉ Alternatives de calme et de mouvemens convulsifs; hémiplégie du côté gauche; le côté droit est en convulsions; yeux rouges et vitreux; hoquet fréquent, mais qui disparaît après quelques heures; boursouflement du ventre.

Lavemens d'huile pure, tisane vineuse, fomentations émollientes, décoction de quinquina qui ne fait que passer. Il survient un renversement tétanique de la tête sur le dos, avec roideur du tronc, pouls convulsif et intermittent. On soupçonne toujours, mais à tort, la présence des vers, et l'on donne quinze gouttes d'essence de lavande.

14.e Mieux. Le pouls est plus régulier; la peau est légèrement moite; le malade donne quelques signes de connaissance; il prend successivement, et par le moyen de la seringue, un peu de bouillon, de la crême de riz, du quinquina et il suce quelques portions d'oranges.

15.e L'amélioration ne s'est pas soutenue; la nuit a été mauvaise; il y a eu des cris continuels et des convulsions; mais les urines ont été abondantes. L'hémiplégie est la même. Les signes d'engorgement au cerveau reparaissent, les redoublemens semblent se régulariser. L'on active le vésicatoire à la nuque, et l'on applique des topiques émolliens sur l'abdomen.

16.e Mouvemens convulsifs violens de la tête, rétraction convulsive des cuisses et des jambes. Lavemens émolliens camphrés, potion calmante.

L'affaissement suit le calme momentané que procure la potion; les traits du visage sont fort altérés.

17.e au matin. Le pouls s'efface; l'engouement des bronches fait craindre le rale; le hoquet revient par intervalles; l'hémiplégie se porte sur le côté droit, tandis que le gauche est en convulsions; le serrement des mâchoires est continuel, et il y a des selles séreuses. Bain tiède et en même temps applications de glace sur la tête et sur l'estomac; potion fortement musquée. On découvre que les deux côtés du corps sont paralysés; cataplasmes de moutarde aux pieds, et sur-tout l'abdomen, maintenus jusqu'à excoriation.

A onze heures, le mouvement et le sentiment sont abolis. Application du moxa sur le vertex. Le malade y est peu sensible; mais le pouls se relève, et le visage semble se ranimer. Application de vinaigre sur le front, onctions d'huile camphrée le long de l'épine dorsale, et lavemens camphrés.

18.e Continuation du coma, mouvemens convulsifs partiels, faiblesses. Lavement camphré. Les assistans appliquent sur la tête du malade deux pigeons ouverts vivans. Ce topique, auquel

je ne vis point d'inconvénient, ne produisit aucun effet sensible sur le moment; mais peu de temps après, il y eut un accès épileptique caractérisé par l'écume à la bouche. D'autres accès convulsifs se succédèrent avec une telle rapidité, qu'on en compta douze dans l'espace de cinq heures.

Potion musquée, lavement d'assa-fétida, mercure doux donné à la dose d'un grain toutes les heures. L'inflammation produite par les sinapismes est vive, et la fièvre qu'ils ont pu exciter est assez considérable. Les accès épileptiques disparaissent. On applique sur le ventre, comme topique adoucissant, un épiploon d'agneau trempé dans de l'huile chaude, et on le renouvelle ensuite trois fois par jour.

19.e au matin. Les forces vitales paraissent épuisées, le pouls est à peine sensible, les selles sont toujours séreuses, les traits de la face sont renversés, les yeux sont ternes et couverts de mucosité, les extrémités et le visage sont froids; le danger est éminent. La seule indication à remplir, est de ranimer la vitalité prête à s'éteindre, par le moyen le plus énergique de tous, le feu appliqué sur la suture sagittale. Le premier cylindre que j'y avais fait consumer avait déjà

produit quelques bons effets. Dans la circonstance présente, j'espérai parvenir au double but, 1.° de réveiller, par une vive excitation, le sentiment et le mouvement; 2.° de faciliter le dégorgement du cerveau.

J'appliquai donc un cylindre à sept heures du matin, et un deuxième à onze heures. Dans l'intervalle, on fit des applications de glace sur le front et sur les yeux, et des fomentations chaudes sur le ventre et sur les cuisses. Le lieu cautérisé fut recouvert d'un cataplasme émollient huilé. Un léger trismus a lieu; mais le moyen énergique employé répond à notre attente. Le malade jette des cris douloureux, et il éprouve une rapide agitation de la tête aux pieds. La circulation se ranime, et la déglutition redevient libre. Je fais continuer le mercure doux comme puissant excitant du système lymphatique; et pendant toute la nuit, une abondante boisson d'eau de poulet. Ainsi, en associant les relâchans aux toniques, je fais en sorte d'éviter les deux écueils si redoutables dans cette maladie; savoir, la prostration des forces vitales, et l'excitation poussée jusqu'aux convulsions.

20.e La nuit a été assez tranquille; la peau du

ventre et des pieds est en suppuration. Après l'application d'un quatrième cylindre et de la glace sur le front, les yeux deviennent sensibles à l'impression de la lumière, l'iris se resserre et la cornée se déterge. La déglutition reste facile; la la fièvre se soutient; il ne reste de mouvemens convulsifs, que ceux de la mâchoire inférieure, et des muscles de la partie postérieure du cou. Le malade donne quelques signes de connaissance, et les mouvemens des bras paraissent volontaires. La bouche est humectée d'une salive abondante, et il boit avec plaisir.

21.e Le redoublement, qui a duré toute la nuit, a été suivi d'une sueur abondante aux extrémités supérieures. Les urines coulent, les selles sont toujours séreuses; la suppuration est copieuse aux bras, aux jambes, aux pieds et sur le ventre; celle du cou est tarie. Il y a de légères excoriations aux malléoles et aux trochanters; la fièvre est modérée. Le malade est muet et paraît être dans un état d'imbécillité complète; cependant il prend volontiers un peu de chocolat. Cessation des remèdes.

22.e jour et suivans. La fièvre, qui paraît ne dépendre que de la suppuration établie sur beau-

coup de surfaces, s'éteint peu à peu, et la convalescence commence. Les ulcérations produites sur la peau, se dessèchent rapidement. Les facultés intellectuelles se rétablissent dans toute leur intégrité. Chaque jour amène une amélioration graduelle et sensible dans l'état de cet enfant, dont la maigreur et l'appétit sont extrêmes : l'idée dominante qui l'occupe, est celle de manger. De tous les soins extraordinaires qu'a exigés notre convalescent, celui de modérer ou de tromper son appétit vorace, n'a pas été le moins pénible.

La suppuration à la tête, résultant de l'application des quatre cylindres, a continué pendant quatre mois. Deux ans après sa maladie, Eugène jouit d'une parfaite santé.

Le D.r Trucy m'informe qu'il a encore fait usage du moxa sur le vertex, dans plusieurs autres circonstances. Il me paraît assez évident, 1.° que les trois cas qu'il rapporte, ont entre eux une grande analogie; 2.° que, dans les deux observations qu'il a détaillées avec beaucoup d'exactitude, les malades ont été atteints d'une fièvre cérébrale aiguë, compliquée, chez le jeune Desautels,

d'ataxie muqueuse, et que très-probablement, ils seraient morts d'une hydrocéphale interne, sans la détermination hardie qu'il a prise d'appliquer le feu sur la tête; 3.° qu'en pareil cas, l'épanchement séreux n'est que la conséquence, ou l'effet de la congestion de l'encéphale, de l'inflammation de quelques-unes de ses parties, ou de ses membranes, quelqu'en soit la cause sympathique ou idiopathique; 4.° que par conséquent, si la cautérisation actuelle a un avantage supérieur aux autres moyens, lorsqu'elle est appliquée avant l'accumulation du fluide, il est clair qu'on ne peut guère compter sur ses effets, lorsque cette collection, déjà commencée, est portée à un certain degré; 5.° que la première indication à remplir, est d'attaquer la cause; 6.° que le feu, soit par le moxa, soit par le fer, doit être appliqué, dans l'hydro-encéphale aiguë, aussitôt que l'on a acquis la conviction de l'insuccès des premiers remèdes, des saignées locales ou générales, et que les accidens se succèdent rapidement, sans cependant négliger les autres contre-stimulans aux extrémités, ni les mercuriaux.

Tels sont les faits relatifs à des maladies aiguës du cerveau, ou de ses enveloppes. Rapportons

maintenant ceux qui concernent les affections mentales.

XV.e OBSERVATION.

Sur la Manie.

J.-Antoine Péniche, homme de couleur, né à S.t-Domingue, âgé d'environ vingt-cinq ans, fut atteint de la manie à Norfolk, dans le mois de mars 1794. Je le vis dans un grenier, où ses camarades le tenaient impitoyablement garotté depuis plusieurs jours, disant qu'il était furieux et redoutable, et que l'on avait jeté sur lui un *macanda* (expression usitée parmi les nègres et les mulâtres français, pour signifier un sortilége). Les extrémités étaient toutes meurtries, gonflées et violettes par l'action des cordes.

Transporté à notre hôpital de *Ferry-Point*, je commençai son traitement par des boissons calmantes, des vomitifs et des pédiluves. Il ne continua pas moins à être très-indocile, à crier pendant la nuit, et à sortir de son lit, lorsqu'on le quittait; tandis qu'il était plus calme dans le jour.

J'avais fait enlever ses liens ; mais la difficulté de le veiller, à raison de l'épidémie de fièvre des vaisseaux dont j'ai parlé, et de la disette d'infirmiers, ses cris nocturnes et ses menaces me décidèrent à lui cautériser le sommet de la tête avec le fer ardent. Je fis une escarre du diamètre d'un écu de six livres. La suppuration devint promptement abondante.

Le malade ne tarda point à devenir calme et à recouvrer la raison. Il avala volontiers quelques remèdes antispasmodiques. L'aliénation avait complètement disparu, lorsqu'il fut atteint de la maladie régnante dans l'hôpital. Des dépôts survinrent aux extrémités, sur les lieux contus et meurtris par les cordes qu'on avait appliquées à la ville. Il tomba dans le marasme. Retenu au lit, chez moi, à cette époque, les secours manquèrent pendant quelques jours, et il périt.

XVI.e OBSERVATION.

Sur une Manie accompagnée de symptômes fâcheux.

Jean-Baptiste Cabrit, aide-chirurgien de l'hôpital français près Norfolk, en Virginie, âgé de trente-trois ans, né à Cabrit, département du Lot-et-Garonne; d'un tempérament bilioso-sanguin, fort et bien constitué, devient peu-à-peu triste et morose, errant et cherchant la solitude. Ce fut dans les premiers jours du mois de janvier 1795, qu'on s'aperçut d'incohérence dans ses idées, formant des projets sans suite, ni connexion. Il devint querelleur, irascible, et souvent prêt à battre, pour peu qu'on lui eut résisté. Son appétit diminua; le visage parut très-rouge; les yeux animés et brillans; la langue se couvrit d'un limon jaunâtre; la peau devint sèche et le sommeil disparut.

Ces signes, précurseurs d'un dérangement notable moral et physique, se soutinrent pendant huit à dix jours; mais il y en avait déjà plus de quinze qu'il avait perdu sa gaieté. Cette mélancolie fut bientôt suivie de délire, de

mouvemens convulsifs à la face, et de cris menaçans. Son pouls n'était point différent de l'état naturel. Jusque-là, tous les raisonnemens que je pus employer pour opérer une direction contraire sur son imagination, n'eurent aucune influence.

Le 7 février, je l'avais déterminé à prendre l'émétique; mais il préféra une tasse de café, et il passa la nuit suivante avec une femme. Le lendemain, il eut une hémoptysie considérable, pour laquelle il fut largement saigné deux fois au bras. Ce jour, il refusa constamment de prendre aucune espèce de boisson, et parut plongé dans la mélancolie.

Le 8, nous parvînmes à lui faire avaler quelques cuillerées d'eau émétisée, qui procurèrent des vomissemens de bile et quelques évacuations par bas. Il prenait aussi des pédiluves.

Le 9, il devint furieux, sortit de son lit, voulut battre sa garde et barbouilla le mur, près duquel il couchait, avec ses excrémens. Ses gestes, son attitude menaçante vis-à-vis de ceux qui l'approchaient, forcèrent à le lier et à s'assurer de sa personne.

Le 10, il prit une tasse de café, dans laquelle j'avais fait glisser soixante grains de jalap triturés

avec du sucre. Il but aussi un peu de limonade émétisée, ce qui procura d'abondantes évacuations *sursum et deorsum*. Le calme parut revenir; le crachement de sang s'arrêta tout à fait, et il n'a plus reparu.

Le 13, le malade entra en furie, et quatre hommes purent à peine le contenir. Tous ses amis, fort affligés, s'empressèrent à lui donner leurs soins : quelques-uns même le crurent atteint de la rage. Des topiques réfrigérans sur la tête, et des douches d'eau froide avaient paru l'irriter davantage. Le spasme cynique; le rire sardonique; une agitation constante; une fureur indomptable, avec une vocifération extraordinaire, ou alternativement des chants et des cris : tels furent les symptômes de cette maladie. Les urines étaient rouges, la langue humide et le pouls fébrile.

Dans la nuit suivante, ses gardes, excédés de fatigue, lui ayant laissé les mains libres, dans la persuasion qu'il reposait, s'endormirent : il en profita pour se polluer. Le délire frénétique n'en redevint que plus violent. Les contorsions, les spasmes de la face redoublèrent, avec des cris épouvantables. Il paraissait prendre plaisir à accabler d'injures ceux qui l'approchaient, et à

cracher à la figure de plusieurs. J'étais cependant du nombre de ceux qu'il épargnait. Je lui fis appliquer de larges vésicatoires aux jambes. Comme il n'avait rien bu depuis long-temps, il consentit à prendre quelques cuillerées d'eau de poulet, ou d'émulsion camphrée et nitrée, qu'il avala avec peine.

Le 14, mêmes symptômes, même agitation, mêmes cris. Une saignée copieuse au pied et des douches d'eau froide sur la tête, n'apportèrent pas plus de changement que les vésicatoires, qui avaient cependant attiré une grande abondance de sérosité. Enfin, dans cet état si déplorable, je lui fis raser la partie postérieure de la tête, et j'y appliquai le fer rouge, en formant, de l'occiput à la nuque, une escarre de l'étendue des deux tiers de la main. On fit, immédiatement après, des douches d'eau froide. Le calme devint sensible ; la nuit suivante fut meilleure. Il but facilement des émulsions où entraient à grandes doses le camphre, le nitre et l'éther sulfurique. Une forte transpiration s'établit, et le 15 au matin, il était mieux.

Ce même jour, au soir, il redevint encore furibond, à-peu-près avec la même intensité. Il

eut ainsi des alternatives de relâche et d'exacerbation pendant trois à quatre jours. Les mêmes tempérans antispasmodiques furent continués.

A mesure que la suppuration augmentait sur la brûlure, et que les lambeaux de l'escarre épaisse et incisée se détachaient, le malade devenait plus calme, et on s'apercevait progressivement qu'il raisonnait plus juste. Enfin, tous les symptômes ayant cessé par degrés, je le fis entièrement débarrasser de ses liens, douze jours après l'ustion, et je lui accordai un peu de nourriture; car jusque-là il n'avait pris que de l'eau de poulet et des émulsions. Mais il survint des envies de vomir, l'estomac parut surchargé, et il vomit une légère soupe maigre, long-temps après l'avoir prise.

Le lendemain, je lui fis donner un émético-cathartique en lavage, dont l'effet complet, par haut et par bas, rétablit les fonctions digestives dans l'état le plus désirable.

Trois semaines après la brûlure, l'ulcère fournissait encore une évacuation de pus abondante. Le malade se levait et jouissait de toute sa raison. Cependant, il entrait quelquefois dans une colère violente lorsqu'on ne satisfaisait pas ~~assez tôt ou~~ assez promptement à son appétit.

Se trouvant tout-à-fait rétabli, il s'embarqua le 10 mai suivant, pour revenir en France, quatre mois après le premier accès de fureur. A cette époque, l'ulcère provenant de la cautérisation, avait encore près d'un pouce de diamètre. Je lui conseillai de le faire panser simplement pendant la traversée, et de ne rien appliquer qui pût en accélérer la prompte dessication, comme il se l'était proposé. Je le recommandai aux soins et à l'amitié de M. Delorme (8), chirurgien de première classe de la marine, qui repassait avec lui, sur un navire parlementaire.

L'un et l'autre m'écrivirent lors de leur arrivée à Bordeaux. M. Cabrit continuait, plusieurs mois après, à jouir d'une très-bonne santé. Il convient de remarquer que ce chirurgien est le même qui, l'année précédente, m'avait aidé à cautériser des malades de l'escadre desquels j'ai parlé plus haut, et l'un de ceux qui me secondèrent avec le plus de zèle et de dévouement, pour faire cesser l'épidémie dont plusieurs de ses collègues et beaucoup d'employés furent atteints.

RÉFLEXIONS.

M. Cabrit nous avait plusieurs fois entretenus d'une maladie qu'il avait essuyée à Surinam, arrivant du Sénégal, où il était chirurgien-aide-major de l'hôpital militaire : celle que je viens d'exposer est arrivée environ dix-huit mois après. Selon ce qu'il nous a dit, et d'après les détails qui nous ont été donnés ensuite, par un témoin oculàire (M. Martineau, enseigne de vaisseau, qui l'avait vu traiter à Paramaraïbo, capitale de la Guiane hollandaise), les mêmes symptômes, quoique moins violens, la même marche, ne laissent guères de doute que la première affection n'ait eu une grande analogie avec celle de Norfolk. L'une et l'autre parurent provenir de passions vives très-concentrées. Tout ce que j'ai pu savoir concernant le traitement fait à Paramaraïbo, se réduit à l'application d'un emplâtre vésicatoire sur la tête, en forme de calotte. Mais cette première maladie, quoique moins aiguë, avait duré plus long-temps.

Parmi les accessoires internes, les évacuans

m'ont paru avoir quelque part dans cette cure. Tous les bons praticiens n'ignorent pas, d'après *Hippocrate*, combien la pléthore-bilieuse influe sur le caractère et prédispose aux maladies de l'esprit. Beaucoup d'observations prouvent que la surcharge du systême de la veine-porte, que la quantité et sur-tout la qualité de la bile dans la vésicule du fiel et dans les canaux biliaires, ont donné lieu à des affections morales, que des vomitifs ont guéries. J'ai vu autrefois à Nancy, un gendarme du corps de Lunéville, être guéri d'un délire amoureux, après avoir pris dix-huit grains d'opium, qui, au lieu de l'empoisonner, comme il en avait eu l'intention, lui firent vomir une abondante quantité de bile.

Ce n'était pas une passion de cette nature qui avait rendu Cabrit furibond. On a vu sur lui l'efficacité de deux moyens appliqués à la tête à deux époques et dans deux climats différens. On conçoit que ces agens stimulans sont devenus antispasmodiques par l'effet subséquent, et que l'origine des nerfs n'était affectée que sympathiquement. C'est aussi par cette raison que, quoique nous dussions des éloges au cautère actuel, nous sommes loin de penser que son application

exclusive eut guéri ce malade ; car elle n'aurait pas été convenable dans la première période, où les saignées, les évacuans, et par préférence, les vomitifs ont dû être administrés préalablement.

Nous avions dit dans notre premier Mémoire : laissons à l'expérience à prononcer auquel de ces deux remèdes, l'emplâtre vésicatoire sur la tête, ou le feu, il faut, dans des cas semblables, donner la préférence, soit que l'affection du cerveau soit idiopathique, ou symptomatique. Nous sommes maintenant convaincus qu'on doit préférer l'ustion ; les observations suivantes militent encore en sa faveur.

XVII.e OBSERVATION.

Sur la Manie.

Baptiste Morillon, âgé de quarante-un ans, né à Aradon, département du Morbihan, timonier à bord de *la Ville-de-l'Orient*, de haute stature et de forte complexion, entra à notre hôpital de *Ferry-Point*, près de Norfolk, le 18 juin 1795, pour des symptômes de manie, qui avaient aug-

menté depuis trois ou quatre jours. La mélancolie avait précédé cet état. Je lui trouvai le pouls naturel, la face animée, la langue sâle et jaunâtre, et l'haleine d'une mauvaise odeur. Il se plaignait de douleurs à la tête. Je prescrivis un bain de jambes et une saignée au bras.

3.e jour. Pouls plein, dur et fébrile; céphalalgie comme les jours précédens. Saignée de la jugulaire; mais comme on n'avait pas pu tirer du sang facilement, j'en prescrivis une autre du pied, et quelques momens après, un vomitif, qui opéra complètement.

4.e et 5.e Loin que les symptômes diminuassent, ils augmentèrent au contraire de plus en plus, et arrivèrent à un tel degré, qu'on fut obligé de lier le malade et de placer des gardes auprès de lui; cependant, ils étaient moins violens que chez le malade précédent. Il avalait plus facilement les remèdes, qui consistaient dans les tempérans et le petit-lait, quelquefois aiguisé avec l'émétique. Il supportait très-patiemment et pendant long-temps, les douches d'eau froide sur la tête; il paraissait même s'y prêter chaque fois, à raison du soulagement momentané qu'il en éprouvait.

8.e Continuation de la fièvre. Second vomitif;

douches d'eau froide après midi et les jours suivans.

11.ᵉ Vomitif réitéré avec succès; cessation de la fièvre; diminution des douleurs de tête; aliénation permanente.

13.ᵉ Les cris, avec redoublement d'extravagance et de fureur, sur-tout pendant la nuit, ne paraissant point relâcher de leur intensité, j'appliquai sur l'occiput, le fer rouge, qui produisit une escarre aussi étendue que celle du sujet de l'observation précédente.

Sept ou huit jours après, la suppuration étant très-abondante, le malade redevint calme et paisible : je le fis alors débarrasser de ses liens.

Le 25.ᵉ jour, il n'y avait plus aucune marque d'aliénation. Il a continué à jouir de toutes ses facultés intellectuelles, et il est sorti de l'hôpital le 13 septembre suivant. Il avait repris son embonpoint et sa gaieté. Quelques accès de fièvre dont il fut atteint, par défaut de sobriété, avant sa sortie, et pour lesquels il prit encore de l'émétique, n'influèrent en rien sur son état. L'ulcère provenant de l'adustion ne s'est cicatrisé qu'au bout de deux mois et demi.

XVIII.e OBSERVATION.

Sur une Manie existante depuis six années, avec perte totale de la parole.

La fille de Jacob Valentine, ancien shérif à Norfolk, commença à perdre, vers l'âge de cinq ans, la faculté de parler, qu'elle avait acquise comme les autres enfans. Ses petites conversations, sa docilité et sa gaieté diminuèrent peu à peu; toutes ses actions devinrent ridicules et offrirent les marques complètes de l'imbécillité et de la folie. En moins de cinq mois elle devint muette.

Plusieurs médecins consultés prescrivirent des vermifuges. Quelque temps après, on lui appliqua un séton à la nuque. Pendant près de deux ans, on ne s'aperçut d'aucun changement dans son état, ce qui détermina à l'abandonner comme incurable.

Elle avait atteint l'âge de onze ans, lorsque je fus consulté, en 1795. Elle passait les nuits dans des agitations plus ou moins fortes, accompagnées de cris et de tressaillemens. Elle dormait un peu

pendant le jour. Son plaisir était de cracher sur les étrangers qui l'approchaient ; de couper, de rompre ou de déchirer tout ce qui se trouvait sous sa main, et de battre ou de mordre les autres enfans. Elle n'était tranquille que lorsqu'on la conduisait sur une voiture découverte.

Après lui avoir fait prendre deux vomitifs, à deux jours d'intervalle, je lui appliquai le fer rouge sur la région occipitale et sur la nuque, ensorte que l'escarre avait environ quatre travers de doigt de haut en bas. Je douchai la tête avec de l'eau froide immédiatement après, et je fis ainsi continuer chaque jour.

Elle fut calme dès le premier jour, discontinua ses cris et dormit la nuit suivante. L'escarre fut soignée comme à l'ordinaire. Il y eut un très-grand changement dans l'état de cette enfant, dès que la suppuration du lieu cautérisé devint abondante. Elle articula quelques mots ; elle reprit un peu de gaieté, prit part aux amusemens, cessa d'essayer de mordre, et de cracher au visage, et elle perdit l'habitude de balancer continuellement son corps lorsqu'elle était levée.

Le traitement interne consista dans l'usage de poudres amères avec le calomel ; quelquefois ce

dernier uni à l'aloès, et de temps en temps un vomitif. Dans l'espace de six semaines, elle rendit deux ou trois vers lombrics.

Les douches d'eau froide furent continuées chaque jour, puis chaque deux ou trois jours. Souvent on la baignait avant ou après la douche.

Après deux mois de ce traitement, qui eut lieu en été, le mutisme avait beaucoup diminué, et la situation de l'enfant, sous tous les rapports, s'était améliorée. Après quatre mois, on crut la guérison très-prochaine. Je partageais les espérances de la famille, lorsque des infortunes particulières vinrent l'accabler et l'obliger de quitter Norfolk. Le père s'enfuit; la mère fut vivre au loin dans la campagne, où elle manqua de ressources pour continuer le traitement de sa fille : je n'en ai plus ouï parler.

Voilà un exemple d'aliénation extrêmement rare pour cet âge. Je n'en ai rencontré nulle autre part. Le célèbre D.r Pinel n'a jamais observé la folie avant l'époque de la puberté.

XIXe OBSERVATION.

Sur la Manie.

Thérèse Ch.**, âgée de vingt-trois ans, grande, d'une constitution maigre et phlegmatique, était aliénée depuis huit à neuf mois, lorsque je fus consulté pour elle, à l'hôpital de S.t-François, à S.t-Nicolas, en juillet 1813. Sa mère m'apprit que, plus d'un an auparavant, elle avait eu deux accès de folie; savoir : le premier, à l'occasion d'une grande frayeur; le deuxième, qui se prolongea pendant près d'un mois, avait été déterminé par l'annonce d'une mauvaise nouvelle. Quelques dartres furfuracées, répandues sur le corps, disparurent à cette époque.

Dans la dernière récrudescence, la folie était constamment turbulente. La malade criait et maltraitait les personnes qui l'approchaient et la servaient, quoiqu'en santé elle fût naturellement très-douce. Lorsqu'on la sortait de sa cellule, où elle était extrêmement mal-propre, et qu'on la tenait enfermée dans une petite cour, elle avait la manie de creuser et de labourer la terre avec ses

doigts. Elle enlevait des pierres des murs qu'elle essayait de démolir.

Les règles s'étaient supprimées, dans le commencement de l'aliénation, mais non avant son apparition. Elles n'ont reparu que sept mois après, pendant que la malade était soumise à mon traitement; mais sans que les deux premières menstruations eussent apporté d'influence favorable sur la maladie. La langue était nette, le ventre dans l'état naturel, et l'appétit considérable.

Avant mon arrivée, le traitement des sœurs de l'hôpital avait consisté à faire prendre un vomitif, des purgatifs drastiques sous forme de gâteaux, et quelques boissons. Je conseillai d'administrer encore un vomitif, après avoir fait une saignée du bras, la malade étant debout; de passer à l'usage des bains et des douches froides sur la tête, et d'exciter un léger ptyalisme, par le calomel uni au savon officinal et à l'aloès. Il y eut des intervalles dans l'administration de ces remèdes. Les gencives ne furent presque point affectées, et plus de six semaines s'étaient écoulées, sans qu'il y eut encore le moindre changement.

Je prescrivis l'application du fer rouge sur

l'occiput, en descendant vers la nuque. M. Cupers, chirurgien, fit l'opération et soigna l'escarre. Peu de jours après, je fis recommencer les bains presque froids, et à l'issue de chaque bain, les douches froides. La maladie commença enfin à diminuer peu à peu. Thérèse, rendue à la raison, sortit dans le mois de novembre, pour retourner chez ses parens, près de Nancy.

Jusqu'à ce jour, quinze mois après sa guérison, elle a joui d'une bonne santé, et a acquis beaucoup d'embonpoint. Elle vient de se marier.

RÉFLEXIONS

Sur quelques points de thérapeutique dans l'aliénation mentale.

On a vu, dans les observations précédentes sur la manie, que nous avons insisté sur deux remèdes principaux, l'émétique et le cautère actuel.

Les bons effets des vomitifs dans les maladies mentales, sont quelquefois si évidens, qu'on peut être autorisé à les répéter fréquemment. C'est un point de pratique que l'expérience des modernes

a confirmé. On sait que l'émétique était un remède favori du D.r Willis. Le D.r Joseph Mason Cox, qui a publié à Londres, en 1804, des observations intéressantes sur la démence (*Practical observations on insanity*, etc.), dit que les vomitifs méritent le premier rang, dans tous les degrés de cette maladie, et qu'il les a quelquefois réitérés tous les jours. Si une forte dose ne fait pas vomir, comme cela arrive souvent, ou si les malades ne peuvent les avaler, ni les prendre en lavemens, on peut appliquer, sur l'épigastre, un cataplasme de feuilles de tabac. B. Rush croit les vomitifs plus spécialement utiles dans l'hypocondrie on *tristimanie :* en excitant l'estomac, souvent ils éloignent l'excitement morbide du cerveau, et ils aident les purgatifs à agir sur le canal alimentaire et à lever les obstructions des viscères abdominaux. La plupart des médecins français qui s'occupent du traitement des aliénés, font aussi un grand usage des vomitifs; toutefois ils ont égard à la nature de l'aliénation, à l'état des organes, etc.; on peut consulter l'ouvrage de M. Prost, *Coup-d'œil physiologique sur la folie*, Paris, 1806.

Me trouvant à Strasbourg dans le mois de juin

1802, le D.r Fischer, médecin de l'hôpital civil, et chargé du traitement des insensés, que je visitais, me dit qu'il employait le tartrite de potasse antimonié, jusqu'à douze et quatorze grains tous les jours, dans une boisson quelconque; que dans sa pratique en ville, il en avait même porté la dose jusqu'à vingt grains; que dans certains cas, il le faisait mêler aux alimens, et que c'était le remède dont il avait retiré le plus de succès, quoiqu'il ne produisît aucune évacuation sensible. Richter et Ruer en ont pareillement célébré les avantages dans des affections encéphaliques.

Ruer pense que le tartre stibié, qu'on doit donner à grandes doses, agit au moyen de la sympathie spéciale qui existe entre le plexus gastrique et le cerveau, et qu'en produisant des nausées, il dérive vers l'estomac la sensibilité cérébrale.

Ayant questionné M. Fischer sur l'adustion dans la manie, il me répondit qu'il ne l'avait jamais employée. On m'a fait la même réponse dans plusieurs établissemens d'insensés que j'ai visités, tant en Angleterre, que dans le midi de la France, à Lyon, à Paris, etc.

M. le professeur Pinel, dont l'expérience consommée peut servir de modèle, m'a dit, à la

Salpêtrière, qu'il craindrait, tout en approuvant ce moyen, qu'il ne produisit une sorte de désordre, et n'inspirât une terreur dangereuse parmi les femmes employées au service des insensées. L'application du cautère actuel aurait pu être très-utile aux aliénés dont parle John Haslam, dans ses observations sur la démence, publiées à Londres, en 1798. Cet auteur dit qu'il a remarqué, sur les aliénés de l'hôpital de Bedlam, un tel relâchement des tégumens de la tête, sur-tout à la partie postérieure, où ils se rident très-facilement, qu'on pouvait les ramasser en un paquet dans la main; et qu'il a trouvé, dans le plus grand nombre des cadavres de ces individus, des épanchemens de sérosité entre la dure-mère et l'arachnoïde, ou dans les ventricules latéraux.

J'ai aussi quelquefois employé le muriate de mercure doux. Je vois dans l'ouvrage que le D.r B. Rush m'a adressé de Philadelphie (*Medical inquiries and observations on the diseases of the mind*, 367 pages in-8.°, 1812), que ce médecin a excité, avec succès, le ptyalisme. En général, selon lui, on ne peut dire trop de bien de ce remède dans la manie: il agit, 1.° en attirant l'excitement morbide du cerveau sur les glandes salivaires;

2.° en enlevant les obstructions des viscères; 3.° en changeant la cause des plaintes du malade, et en les fixant entièrement sur son mal à la bouche. Il a vu l'aliénation cesser dès l'instant que la salivation s'est établie. Quelques médecins allemands ont déjà imité le professeur américain (9).

On a pu remarquer que la guérison de mes trois premiers maniaques a été assez prompte. Ceci confirme, à part les effets de l'ustion, les observations des docteurs Pinel et Esquirol, qui disent que l'on guérit un plus grand nombre d'individus atteints de la manie, dans le premier mois de son invasion. Aussitôt que Thérèse, la dernière malade, a été guérie, elle a commencé à reprendre de l'embonpoint. Sa manie paraît s'être jugée, d'abord par le retour des menstrues, ensuite, comme le dit M. Esquirol, *par la prédominance du systême absorbant.* Ce médecin, bon observateur, a de fréquentes occasions de prouver que les maniaques prennent plus ou moins d'embonpoint pendant la convalescence, et que leur maladie se termine, comme les autres, par des crises sensibles, physiques ou morales (Journ. génér. de méd., tome 50).

XX.e OBSERVATION.

Épilepsie dont chaque accès était suivi d'aliénation.

Dans le mois d'août 1809, ayant visité l'établissement du D.r Mercurin, à S.t-Paul, près de S.t-Remy, entre Tarascon et Orgon, département des Bouches-du-Rhône, ce médecin me fit le détail de la guérison qu'il venait d'obtenir, par l'application réitérée du moxa, sur une demoiselle fortement épileptique. La personne, âgée de dix-sept ans, avait régulièrement, du 17 au 20 de chaque mois, un violent accès d'épilepsie, auquel succédait, pendant quelques jours, un dérangement des facultés intellectuelles. L'affection avait commencé l'année précédente. Les évacuations menstruelles n'avaient point d'influence sur les paroxismes. Tous les moyens employés à la maison paternelle, n'avaient produit aucun effet.

Lorsque la malade fut envoyée à S.t-Paul, il y avait céphalée continue, sputation abondante, face alternativement décolorée ou couperosée,

abdomen souvent tuméfié, avec constipation opiniâtre; plus rarement, flux diarrhoïque. Quoiqu'elle eût ensuite rendu un grand nombre de vers ascarides, par l'usage de divers remèdes, et que le traitement eût été poursuivi avec des toniques, notamment l'extrait de quinquina, la maladie persévérait avec la même intensité, excepté la démence qui avait à peu-près disparu. Un peu de gaieté avait remplacé la mélancolie : c'était le seul amendement que l'on eût obtenu.

M. Mercurin, désirant rompre l'habitude et la chaîne vicieuse de l'affection convulsive périodique, en produisant un nouveau point d'irritation, fit appliquer trois fois le moxa, et chaque fois, deux ou trois jours avant l'attaque d'épilepsie. Les deux premières fois, ce genre d'ustion fut appliqué au sein, avec diminution des symptômes, et la troisième fois à la nuque. La malade a guéri complètement. Dix mois après, elle continuait à jouir d'une bonne santé.

La maison de S.t-Paul est dans une situation agréable et très-salubre. L'ordre y règne, et les soins assidus en tous genres, doivent la rendre recommandable.

RÉFLEXIONS

Sur l'ustion dans l'épilepsie.

L'observation que je viens de relater, se rapporte moins à l'aliénation mentale, qu'à l'épilepsie. Quelques praticiens ont guéri cette dernière, de l'espèce sympathique, en appliquant le moxa sur la nuque, lorsque la douleur commençait par cette région. Tel est le cas cité par Wepfer, dont un médecin suisse, Jean Conrad, de Brunner, fut témoin.

L'effet curatif de brûlures, ou de plaies faites accidentellement à la tête de quelques épileptiques, justifie la méthode de la cautérisation sur cette partie. Les fâcheux résultats que Dehaën et Pouteau ont obtenus de l'ustion du crâne à nud, le premier, contre la goutte-sereine, l'autre, contre l'épilepsie, ne peuvent être attribués sans doute, qu'à l'application vicieuse qu'ils en ont faite, l'opération préliminaire, ou l'incision des parties molles, étant au moins fort inutile. Ils ont cité un grand nombre d'auteurs qui recommandent, contre l'épilepsie, de brûler le sommet de

la tête, en pénétrant jusqu'à l'os, et ils ont agi d'après leur autorité. Mais Pouteau fut plus heureux dans une dernière tentative : il fit brûler sur le sommet de la tête d'une femme épileptique depuis quinze ans, un cylindre de coton, du diamètre d'un écu de trois livres. A la chûte de l'escarre, l'os se trouva à découvert dans une surface égale à celle du cylindre, et il y eut une exfoliation de la première table de l'os. La cicatrice n'a été faite qu'après trois mois. L'épilepsie n'a plus reparu : (OEuvres posth., tome 2).

« Je n'hésite point à conclure, dit le docte Percy, que l'on ne peut espérer de succès de l'application du feu dans l'épilepsie, par exemple, qu'en cautérisant à-la-fois la peau, le péricrâne et l'os ; qu'en excitant, dans le système cérébral, cette commotion spécifique, cette sensation ignée que nul autre agent ne peut remplacer, et à la suite de laquelle j'ai vu disparaître pour toujours des accès terribles, quoiqu'il n'y eût encore ni suppuration à la brûlure des tégumens, ni exfoliation à l'os ; événemens rares pourtant, en comparaison des guérisons dues à ces effets secondaires, sur lesquels il faut principalement compter : (*Pyrotechnie chirurg.*, page 185). »

Le même auteur rapporte, d'après Jérôme Fabrice et Mercurialis, que c'était la coutume en Italie, et particulièrement à Florence et à Padoue, de cautériser l'occiput des enfans nouveaux-nés, pour les préserver ou les guérir de l'épilepsie et des affections comateuses, auxqnelles ils sont sujets dans ces climats. L'on avait, dit-il, tant de confiance dans cette précaution, que, du temps de Dominique Panaroli, qui s'éleva contre l'abus qu'on en faisait, il eut été difficile de trouver à Florence dix enfans qui n'eussent pas été cautérisés ainsi. Cette coutume a subi le sort de beaucoup d'autres. Il paraît que les déclamations et les critiques de l'éloquent Panaroli, professeur d'anatomie à Rome, où il est mort en 1657, ont produit, contre cet abus, encore plus d'effet qu'on ne devait en attendre; car, d'après toutes les informations que j'ai prises, et les documens que j'ai reçus d'Italie, il conste que, de mémoire d'homme, cette pratique n'a lieu dans aucun canton de la Toscane, de l'État romain et des Deux-Siciles. Le D.r Corona, de Rome, étant à Paris dans le mois de janvier 1815, interrogé de ma part à ce sujet, a répondu positivement qu'il n'avait nulle connaissance que ce moyen fut employé en Italie, comme préservatif de l'épilepsie.

Hippocrate avait bien observé que les ulcères à la tête et vers les oreilles exemptaient de cette maladie.

Rudolph a soutenu une thèse, en 1768, à Erlang, sous la présidence de Delius : *De ustione cranii in Epilepsia*, dans laquelle il rapporte qu'étant au Bengale, au service de la Compagnie hollandaise, il a cautérisé le sommet de la tête avec le fer rouge, à deux épileptiques ; que l'un avait eu la maladie de frayeur, étant tombé dans la mer, et qu'il a été guéri parfaitement ; mais que chez l'autre, la source de la maladie était dans la rate, et qu'il n'a pu être guéri que par d'autres remèdes appropriés ; d'où il conclut que l'ustion est inefficace dans l'épilepsie symptomatique, et qu'il ne faut y avoir recours qu'après avoir épuisé tous les autres moyens.

On trouve dans le tome trois des Annales de la Société de médecine de Montpellier, année 1804, deux observations de sujets épileptiques guéris, l'un par le moxa appliqué sur le sommet de la tête ; l'autre, par un large vésicatoire, en forme de calotte. Dans la première observation, M. Pascal, de Brie-Comte-Robert, excité par les succès de Pouteau, appliqua le cylindre sur la

suture sagittale même ; mais l'os ne fut point intéressé. L'individu, âgé de trente-deux ans, tombait en épilepsie depuis sa plus tendre enfance ; il avait jusqu'à dix accès en vingt-quatre heures. Donc la brûlure de l'os n'est pas toujours nécessaire.

Le sujet de la deuxième observation, âgé de quarante-deux ans, devint épileptique à la suite d'une chûte. M. Pleindoux, de Beaucaire, ayant employé inutilement plusieurs remèdes, se détermina à couvrir d'un vésicatoire toute l'étendue du cuir chevelu. Il avoue avoir été encouragé par les succès de Septal et de Stoll, par la recommandation de Lieutaud, et par la Théorie de Desault, sur la commotion.

Ce n'est pas qu'il n'y ait aussi quelques exemples qu'une suppuration plus ou moins profonde, suite d'opérations pratiquées à la tête, dans d'autres intentions, n'ait guéri de l'épilepsie. C'est ainsi que Dezoteux, mon instituteur de clinique, puis mon collègue et mon ami, guérit, lorsqu'il était chirurgien-major du régiment de Moustier, cavalerie, une religieuse de S.t-Mihiel, épileptique depuis plusieurs années, en lui appliquant sur le crâne, cinq couronnes de trépan, qu'une

fracture compliquée, causée par une chûte, avait nécessitées.

On connaît l'histoire de cet épileptique qui allait chercher sa guérison en Italie : attaqué par des voleurs, et blessé à la tête, il fut trépané et guérit. Un jeune homme atteint d'épilepsie, convertie, après les attaques, en danse de S.t-Guy et en catalepsie, fut guéri par le trépan appliqué sur la réunion des sutures lambdoïde et sagittale, où il était resté un point douloureux, suite de coups sur la tête. Il y eut une grande hémorragie, à cause de l'ouverture du sinus longitudinal. Le malade a été traité à l'institut polyclinique de Berlin (Journal d'Hufeland et Himly, juin 1811).

Chez la plupart des sujets, on sait combien la cause de cette maladie est enveloppée d'obscurité, sur-tout lorsqu'elle est inhérente à la constitution; et l'on juge quel cas le vrai médecin peut faire de tant de ridicules recettes et de remèdes insignifians. Si cette cause procède d'un vice organique quelconque idiopathique, d'une tumeur, d'une concrétion dans le cerveau ou sur ses enveloppes, d'un fungus, d'un corps étranger, on conçoit l'insuffisance de notre moyen et de tous les irritans extérieurs.

Dans l'épilepsie sympathique, abstraction faite de tout corps stimulant dans les autres cavités, ou dans l'interstice de nos parties, on a quelquefois réussi, en établissant ailleurs d'autres foyers d'irritation, en produisant des mouvemens inverses, en décomposant et en changeant le mode des irradiations. C'est ainsi qu'après avoir constaté le défaut de succès des remèdes préliminaires, les vésicans, les cautères, les sétons, les ventouses scarifiées, le feu, ont prévalu. D'autres fois, si la cause matérielle est accessible aux instrumens, les incisions, les excisions, les extractions, etc. Mais, pour rompre plus efficacement ce mode d'irritations vicieuses et déterminer une espèce de *vortex*, ne conviendrait-il pas, dans des cas extraordinaires, lorsque l'*aura epileptica* ne part d'aucun point fixe, de porter le feu sur diverses régions successivement, avec des intervalles duement ménagés; comme à la tête, à la nuque, sur le sternum, sur l'épigastre, sur les hypocondres, sur la partie interne des extrémités? On a même des exemples que deux ou trois exutoires, par des caustiques ou par l'incision, ont réussi.

Pendant un séjour que j'ai fait à Lyon, dans l'hiver de 1811, on a guéri, au grand hôpital,

une fille atteinte de l'épilepsie causée par la frayeur, en faisant consumer un large cylindre sur la région moyenne et interne de la cuisse droite. Peu de temps après, les règles, qui avaient été supprimées ultérieurement, par l'impression de l'eau froide sur les extrémités, reprirent leur cours ordinaire.

Le D.r Desgranges, de Lyon, avait promis, dans un mémoire instructif sur une affection convulsive (ancien Journ. de méd., tome 94, page 157), de publier des observations touchant les effets du moxa sur l'économie animale, et de montrer ses merveilles dans plus d'une maladie chronique sans siége fixe et déterminé.... Nous n'avons pas connaissance que cet utile projet ait été effectué.

Mon expérience particulière, sur l'usage du feu contre l'épilepsie, est très-bornée, et n'a rien de satisfaisant à offrir. Deux fois seulement j'ai appliqué le fer rouge sur la tête; mais sans aucun succès. La première fois, à Nancy, l'application fut si légère, qu'a bon droit, elle ne doit pas entrer en ligne de compte : néanmoins, j'en donnerai ici les principaux détails.

La 2.e fois, elle a eu lieu en 1805, sur un garçon

âgé de quatorze ans, fils d'un traiteur, nommé Roche, rue S.t-Féréol, à Marseille. Ce jeune homme, qui avait deux ou trois accès d'épilepsie dans un jour, et quelquefois pendant la nuit, ne pouvait plus parler : il n'articulait qu'avec beaucoup de peine quelques monosyllabes. On avait mis à contribution un grand nombre de remèdes, notamment le suc d'oignon à grandes doses pendant un mois, puis les poudres de racines de valériane officinale et de feuilles d'oranger, l'assa-fétida et la soude. Les anthelmintiques purgatifs n'avaient pas été négligés dans l'origine, qui datait de deux à trois ans.

Je fis, avec un fer rouge, une large escarre sur l'occiput et sur la nuque. Les accès des deux jours suivans furent remarquablement plus courts et la parole parut plus libre. Mais au bout de huit jours, à peine l'escarre était détachée, et un plan curatif établi, que la mère, changeant d'opinion, employa des dessicatifs, pour empêcher la suppuration et fermer l'ulcère, et se décida à livrer son fils à des empiriques. Ceux-ci, qui avaient tout promis, employèrent divers remèdes bizarres et dégoûtans. L'un d'eux fit boire, tous les matins, de forts bouillons de petits chiens mis vivans

dans le pot. Le malade a succombé entre leurs mains.

A mon retour à Nancy, à la fin de 1799, je fus consulté pour mademoiselle***, âgée d'environ dix-huit ans, bien réglée, et d'une constitution phlegmatique, atteinte depuis plus de vingt mois, d'une épilepsie convulsive : les paroxismes étaient longs, douloureux et souvent rapprochés. Cette maladie, dont on a toujours ignoré la cause, et pour laquelle on avait en quelque sorte épuisé les secours de l'art, était compliquée d'impotence absolue des extrémités inférieures, et d'une constipation des plus opiniâtres. Sa mère avait fait consulter à Paris et en beaucoup d'endroits. Le narcisse des prés et les autres remèdes conseillés par le D.r Dufresnoy, de Valenciennes, avaient été employés : aucun moyen n'avait éloigné ni diminué la force des convulsions. Le moindre bruit, une feuille de papier que l'on déchirait, une porte, une chaise, un meuble quelconque que l'on remuait un peu trop ; une odeur forte, le son d'une cloche, le bruit du tonnerre, etc., lui rendaient les accès, accompagnés de sauts et de cris, communément semblables à ceux d'un chien qui aboie.

Je conseillai, mais comme moyen douteux, de tenter l'adustion sur la tête. Je convins avec M. Simonin père, ex-chirurgien en chef des hospices, qui avait toujours suivi la malade, que celui de nous qui arriverait le premier à l'invasion du paroxisme, appliquerait le fer rouge. Je cautérisai le synciput préparé à cet effet. Mais n'étant aidé que par des femmes qui lâchèrent prise dès la première impression du feu, il n'y eut que la superficie de la peau de cautérisée; tandis qu'il aurait fallu entamer au moins toute son épaisseur. Malgré les sauts de la malade, je pus toucher aussi un point de l'occiput. Ces deux petites brûlures guérirent en peu de temps, mais elles ne furent d'aucune utilité. L'accès, au commencement duquel je cautérisai, et celui qui succéda le lendemain, parurent seulement un peu moins violens.

Quelques temps après, la malade fut mise à l'usage de l'éther acétique, qu'elle prit par cuillerée comble, plusieurs fois par jour. L'effet en devint très-sensible; les accès diminuèrent de fréquence et d'intensité. Quelquefois, elle buvait à même la fiole qui contenait cette liqueur, et elle en consommait jusqu'à trois onces en vingt-quatre

heures. Quelques gouttes d'éther sulfurique, données auparavant, l'avaient irrité davantage; l'odeur seule déterminait les convulsions.

Cette demoiselle fut transportée aux eaux thermales de Bains, dont elle ne retira pas de grands avantages. Elle continua de temps en temps l'usage de l'éther acétique avec lequel on éloignait les accès. Un jour, le paroxisme épileptique fut si considérable, et suivi d'un assoupissement léthargique si long, qu'on croyait qu'elle touchait à sa dernière heure. Mais, au grand étonnement de ses parens, elle se leva tout-à-coup, et se mit à marcher seule; ce qu'elle n'avait jamais pu faire pendant cette maladie qui, jusqu'alors, avait duré près de cinq ans.

Depuis cette époque, mademoiselle *** n'a pas été exempte de quelques accès épileptiques; madame sa mère m'a dit qu'elle en avait un chaque quatre ou cinq mois, ou plus souvent lorsqu'elle est effrayée, comme à l'occasion du tonnerre, et qu'elle parvenait ordinairement à les éloigner en la purgeant assez à temps avec de la poudre d'Ailhaut. La constipation habituelle accélère ou détermine aussi les paroxismes.

XXI.e OBSERVATION.

Sur une douleur locale à la tête, avec des vertiges, suite d'une chûte.

M. Charles Bennett, négociant à Alexandrie, sur le Potomack, âgé de vingt-cinq ans, et d'une excellente constitution, vint me consulter à Norfolk, le 12 juin 1797, pour une douleur constante sur la tempe droite, s'étendant le long du bord antérieur du pariétal, du même côté. Cette douleur redoublait quelquefois pendant la nuit, et le privait de sommeil, sur-tout depuis deux mois. On l'augmentait encore par la pression sur la région temporale. Il n'y avait ni tuméfaction, ni changement de couleur à la peau. Le malade éprouvait des étourdissemens, des vertiges, dont l'intensité était en raison de la chaleur de l'atmosphère. Souvent, en marchant, il était forcé de s'arrêter ou de s'appuyer, crainte de tomber. Il s'attristait sur son état, et craignait quelque désordre dans le cerveau, d'autant plus que les secours de l'art avaient été infructueux. Voici l'exposé qu'il me fit sur la cause de cette affection.

Il y avait trois mois et demi qu'il était tombé, pendant la nuit, de la rue dans un cellier. Un passant ayant entendu ses gémissemens, lui porta des secours et le conduisit chez lui, où on lui donna les soins nécessaires. Il a estimé avoir perdu connaissance pendant environ vingt minutes. Le haut de la tempe n'offrait qu'une contusion qui fut pansée avec des spiritueux.

Le lendemain, le côté droit de la tête et les paupières étaient très-enflés et échymosés. On pratiqua une saignée du bras. Cinq ou six jours après, M. Bennett se trouva en état de vaquer à ses affaires, et il continua ainsi pendant environ cinq semaines, sans éprouver aucun mal. Mais, après ce temps, il ressentit une douleur vive et continue vers le haut de la tempe, précisément sur le lieu qui avait été frappé en tombant. La douleur ayant augmenté, mais sans gonflement, il fut saigné cinq fois : on le purgea et on le mit à l'usage du calomel. Ces moyens n'apportèrent presque point de soulagement. Aux douleurs se joignirent des vertiges. On employa des lotions et des douches froides sur la tête; mais elles parurent faire plus de mal que de bien.

En promenant le doigt et en appuyant davantage vers le haut de la tempe, on rencontrait un point beaucoup plus sensible, sur lequel la compression soutenue étendait la douleur vers la région frontale, les sourcils et même jusqu'au côté opposé. Cette circonstance m'en rappela d'autres à-peu-près semblables où l'on avait fait avec avantage, sur l'endroit douloureux, une incision jusqu'au crâne. Par cette opération on se propose de détruire les effets de la contusion, soit en donnant issue à de petites portions de sang extravasé entre la calotte aponévrotique et le péricrâne, soit en débridant ces membranes même où il existe un principe d'engorgement dans les vaisseaux capillaires froissés, soit enfin en faisant cesser la tension et le tiraillement des filets nerveux lésés par la percussion. Pouteau avait ainsi pratiqué, avec succès, des incisions sur le siége même de la douleur, suite de contusions. Ce moyen, bien supérieur au vésicatoire, m'a cependant paru quelquefois ne procurer qu'un dégorgement incomplet, et ne soulager que lentement, ou par intervalles. Des sangsues, des ventouses scarifiées appliquées sur le lieu qui a été

contus, et qui, dans certains cas, n'est douloureux que par la pression, ont aussi fait cesser des symptômes nerveux, des convulsions, etc.

En proposant à M. Bennett l'incision ou la cautérisation avec un fer ardent, je lui fis entrevoir l'espérance d'une guérison plus certaine, par la dernière, quoique plus douloureuse : il ne balança pas à l'accepter. Ayant la langue sâle et peu d'appétit, je lui fis prendre, la veille de l'opération, un vomitif en lavage, composé avec la racine de raisin d'Amérique (10). L'effet en fut complet par le haut et par le bas. Il eut un peu plus de repos la nuit suivante.

Le 15 juin, après avoir fait raser la partie, je pratiquai la cautérisation actuelle, en descendant du sommet de la tête sur la tempe et en remontant, dans l'étendue de trois pouces, et d'environ quinze lignes de largeur. On fit sur la brûlure des embrocations avec de l'huile d'olive, et on y appliqua de l'onguent de la mère.

Le lendemain, je fendis l'escarre jusqu'au vif, et on fit le même pansement. La nuit avait été très-bonne, et il s'applaudissait déjà d'avoir eu assez de courage pour consentir à l'ustion. Quatre ou cinq jours après, l'escarre commença à se

séparer, et la suppuration devint très-abondante. Le soulagement fut si considérable et le malade si satisfait, que je le laissai aller passer huit jours à la campagne. A son retour, il assura qu'il n'éprouvait plus ni vertiges, ni sensation douloureuse, ni insomnie, et qu'il se trouvait absolument comme dans le meilleur état de santé.

M. Bennett partit pour New-York, afin d'éviter les chaleurs excessives de l'est de la Virginie, dans cette saison. Il retourna à Alexandrie, en automne, d'où il a mandé, cinq mois après l'adustion, qu'il était parfaitement rétabli.

XXII.e OBSERVATION.

Sur une céphalée qui existait depuis vingt ans.

Thomas Fist, natif de Cantorbéry, en Angleterre, âgé de vingt-huit ans, barbier de profession, passa en Amérique, en 1794, et vécut misérablement à trois milles de Norfolk, dans un lieu bas et marécageux. Des douleurs intolérables

qu'il éprouvait à la moitié de la tête, principalement dans le jour, ne lui permettaient pas de travailler beaucoup de temps, et il gagnait à peine pour subsister lui et sa femme.

Il vint me consulter vers la fin du mois de juin 1797. Il me raconta qu'il avait commencé à être affecté, à l'âge de huit à neuf ans, d'une douleur à tout le côté droit de la tête, dont l'accroissement et la continuité obligèrent de lui administrer divers remèdes; qu'il n'en avait retiré que très-peu de soulagement; qu'à la vérité, ses traitemens n'avaient pas été suivis avec beaucoup d'exactitude, et que les plus longs intervalles de relâche qu'il eut éprouvés pendant vingt années, n'avaient pas excédé quatre ou six semaines.

Sa mère, assurait-il, avait passé une grande partie de sa vie avec une douleur semblable. Il se flattait qu'avec le temps, et en changeant de climat, il s'en débarrasserait peu à peu; mais ce fut précisément le contraire.

Je lui trouvai le visage morne, les yeux languissans, le teint de couleur-jaune pâle, les membres et le corps dans un état de maigreur. Il me dit qu'il s'affaiblissait de jour en jour ; que la douleur qu'il éprouvait au côté droit de la tête,

s'étendait sur l'oreille et souvent vers le front; que d'autres fois (et c'est en cet état que je le trouvai) elle était beaucoup plus vive en haut et en arrière. Mais ce qu'il y avait de singulier, c'est que cette douleur diminuait plus ou moins le soir, et redoublait avec intensité au lever du soleil : souvent elle augmentait pendant toute la matinée, en raison de l'élévation de cet astre (11). Dans ce dernier cas, il y avait à la face quelques mouvemens convulsifs; les yeux étaient plus animés, et les vaisseaux de la conjonctive comme injectés.

Je ne vis dans cette maladie qu'une véritable céphalée (*cephalea hemicrania*), que nous guérissons communément, ainsi que le *clavus*, la migraine ordinaire, et la céphalalgie, par les vomitifs, les amers, les absorbans aiguisés d'alkalins, et quelques topiques. Quand ces affections ont un type intermittent périodique, comme je pourrais en citer plusieurs exemples qui se sont offerts dans ma pratique, principalement en Lorraine et en Virginie; l'écorce péruvienne en est ordinairement le remède. Le malade m'assura que ces médicamens avaient été employés.

Je lui proposai l'application du fer ardent vers

la partie latérale droite et postérieure de la tête, exactement sur le lieu le plus douloureux, après avoir été purgé avec une dose de pilules de Belloste réformées; il y consentit. L'escarre de la brûlure était large environ comme une pièce de cinq francs. La suppuration ne fut pas plutôt établie, que le malade se sentit infiniment soulagé. Pour la première fois, il n'éprouva plus cette pression si incommode d'avant en arrière, cet agacement névralgique, qui lui faisait froncer toute la face, comme dans le tic, et qui le mettait si souvent hors d'état de travailler. Cet infortuné, en manifestant la joie d'un changement aussi prompt, et l'espérance d'une guérison parfaite, s'écriait: *J am quite ânother man;* Je suis tout-à-fait un autre homme.

En effet, lorsqu'il vint me revoir, à la fin de juillet, il me dit que la douleur l'avait totalement abandonné, et qu'il avait recouvré son repos et ses forces. Je lui recommandai de ne point chercher à supprimer la suppuration de l'ulcère, mais d'en abandonner la guérison à la nature, en le couvrant simplement d'un emplâtre d'onguent de la mère ou de diapalme.

L'ulcère était guéri à la fin du deuxième mois.

Fist n'a plus ressenti de céphalée ni de mal-aise quelconque, et il a bien supporté les fortes chaleurs des mois d'août et de septembre.

XXIII.e OBSERVATION.

Sur une céphalalgie suivie de céphalée.

Une ancienne cuisinière, femme de François Clément, charretier, âgée de soixante-un ans, demeurant près du quartier de l'Opéra, à Nancy, éprouvait, depuis plus d'une année, des douleurs insupportables à toute la tête, pour lesquelles on avait en vain employé des purgatifs, des boissons, des vésicatoires derrière les oreilles et à un bras. Ces douleurs avaient commencé dix années auparavant, à l'occasion d'un refroidissement local; mais pendant les neuf premières, elles étaient supportables et lui laissaient des intervalles.

Lorsque cette femme me consulta, le 6 juin 1814, l'affection, que je caractérisai de céphalée, était si intense, qu'elle ne lui avait pas permis, depuis trois mois et demi, de goûter une heure de sommeil. Les paupières étaient tuméfiées

et les yeux larmoyans. Ce qui ajoutait à son infirmité, était un tintement continuel et considérable dans les deux oreilles : il lui semblait, disait-elle, que toutes les cloches y étaient réunies. Depuis quatre mois, elle avait aussi une affection asthmatique, et elle était obligée la nuit de se tenir assise, pour respirer plus facilement. Logée à un rez-de-chaussée, dans un cul-de-sac humide et mal-sain, elle avait été forcée de veiller et de se tenir debout pendant plusieurs nuits, à cause des militaires dont la maison était remplie, lors de l'invasion. Elle fut battue par des Kosaques, et cracha du sang. La douleur de la tête devint plus concentrée et plus aiguë vers le sommet qu'à la circonférence. Je lui proposai d'appliquer le fer ardent sur ce lieu même.

Le 9 juin, je conduisis le D.r Serrières chez la malade. Nous cautérisâmes le vertex, dans l'étendue d'une pièce de cinq francs. Au bout de dix jours le tintement n'existait plus que d'un côté, et la douleur de tête était diminuée de moitié. Au bout d'un mois la douleur avait entièrement disparu. L'ulcère de la brûlure ayant alors le diamètre d'un sou, continuait à suppurer abondamment. L'asthme, quoique diminué, ne lui

permettait pas de se coucher tout à fait horisontalement. Cependant, le 9 de juillet, elle eut dans la nuit, quatre heures d'un profond sommeil, ce qui ne lui était pas arrivé depuis très-long-temps. Peu à peu elle a recouvré ses forces, son appétit et a repris son travail ordinaire.

Six mois après la cautérisation, cette femme n'éprouvait qu'un léger tintement dans l'oreille gauche; quelquefois, dans les changemens de temps, une douleur rhumatismale errante, qui se manifestait par une sensation de froid au cou, ou sur quelque point de la circonférence de la tête.

Dans le mois de mars 1815, elle est en bonne santé, au tintement près, et à quelques paroxismes d'asthme assez rares, mais très-supportables. Elle continue à habiter le même local, et soutient bien la fatigue au-dedans et au-dehors, tandis qu'elle en était incapable pendant la céphalée.

XXIV.e OBSERVATION.

Sur une céphalalgie compliquée d'hémiplégie.

Madame Dominique Sonrier, demeurant à Nancy, rue de la Communauté, âgée de cinquante-trois ans, hémiplégique depuis treize mois, suite d'une attaque d'apoplexie, éprouvait de longs et violens paroxismes de céphalalgie rhumatismale. Cette affection qui datait de dix-sept années, avait eu pour cause première, un refroidissement déterminé par un courant d'air, peu d'heures après une couche, lorsque la malade habitait les Vosges. Les douleurs de tête, d'abord supportables, revenaient sous le type d'une hémicranie. Elles disparurent à l'occasion d'une éruption dartreuse furfuracée sur l'épigastre et sur les extrémités, qui subsista pendant près de quatre ans. Elles revinrent, pour disparaître encore quelques années plus tard, lors d'une éruption érythémato-dartreuse, qui couvrit le corps et les extrémités, et qui succéda à un catarrhe pulmonaire chronique. Divers remèdes furent employés tour à tour.

Environ un an après cette récrudescence, madame Sonrier fut frappée d'apoplexie, et l'éruption disparut ensuite presque tout à coup : cet évènement eut lieu dans le mois de décembre 1813. Je ne fus consulté que dans le mois de février 1814. Des moyens employés par le médecin qui m'avait précédé, avaient rétabli un peu de mouvement dans l'extrémité inférieure, et la malade pouvait se soutenir et faire quelques pas, quoique très-difficilement, à l'aide d'un baton. La douleur de tête se faisait ressentir de temps en temps; l'hypocondre droit était légèrement gonflé et douloureux; la face avait une teinte de pâleur jaunâtre, et la salivation abondante existait depuis l'accident. Dans une consultation, que j'avais provoquée avec deux autres médecins, on convint de recourir de nouveau aux éméto-cathartiques, aux fondans laxatifs et aux applications irritantes et rubéfiantes à la nuque et sur l'épine.

Ayant ensuite passé deux mois et demi à la campagne, sur un lieu élevé, la malade revint en ville dans le mois de novembre; elle n'avait pas recouvré les mouvemens du bras qui conservait sa sensibilité, et sur lequel elle porte un cautère; ceux de la jambe n'avaient point fait de

progrès. La céphalalgie, considérablement augmentée, se faisait sentir à toute la circonférence de la tête, mais encore plus du syncipnt à l'occiput, et ne permettait pas, dans la nuit, une heure de sommeil. Elle s'exaspérait toujours aux approches de la pluie ou pendant les brouillards.

Un vomitif, des poudres laxatives avec le carbonate de magnésie, le carbonate de soude et la rhubarbe; des épispastiques encore appliqués sur la nuque, et sur l'épine dorsale, des frictions avec le liniment volatil, etc., n'apportèrent qu'un faible soulagement. Le ptyalisme cessa, et il n'a reparu que légèrement.

Le 8 décembre, la tête était plus entreprise que jamais. L'œil gauche ou du côté de la paralysie, n'avait pu distinguer les objets; on craignait une nouvelle attaque.

Le 12 au matin, le mal persistant, je décidai la malade à subir, sur le sommet de la tête, l'application du moxa. En conséquence, M. Le Saing, chirurgien dentiste, fit consumer, en ma présence, au centre du mal, deux cylindres de coton imprégnés de salpêtre, qui produisirent, sur un seul point, une escarre du diamètre d'une

pièce de cinq francs. Après la brûlure, qui dura douze minutes, la douleur diminua et parut être comme engourdie. Le soir, il survînt un accès de fièvre, qui se prolongea jusqu'au lendemain. La malade sua beaucoup pendant la nuit, et dormit quelques heures.

Le 13, M. Le Saing fait plusieurs incisions dans l'escarre qui comprend toute l'épaisseur de la peau, et la couvre, comme la veille, d'un peu d'huile et d'un emplâtre d'onguent de la mère. Les urines déposent un sédiment blanchâtre abondant.

Le 14, la douleur de tête a entièrement disparu. La malade a dormi toute la nuit.

Les 15, 16, 17 et 18, aucun ressentiment du mal; sommeil parfait; continuation du sédiment dans les urines. Mouvement des extrémités plus facile, et bon appétit.

Le 24 et les jours suivans, la suppuration du lieu cautérisé est si abondante, que l'on fait le pansement deux ou trois fois dans l'espace de quinze heures. Le dernier lambeau de l'escarre n'est entièrement détaché que le treizième jour. Enfin, au bout de deux mois, l'ulcère s'est guéri.

Il y en a maintenant trois que l'adustion a été pratiquée sur le vertex. Je fais couvrir de temps en temps la cicatrice avec de la pommade de garou, qui y entretient un peu de suppuration.

Madame Sonrier peut mouvoir son bras, mais très-peu la main et les doigts. Elle éprouve quelquefois une douleur rhumatismale errante sur les extrémités, prend chaque jour deux tasses de forte infusion de fleurs d'*arnica montana*, fait bien toutes ses fonctions, marche souvent sans baton dans ses appartemens, et elle est entièrement exempte de céphalalgie (12).

Je termine ici ce Mémoire, dans lequel je me suis borné à présenter les faits les plus marquans. Je n'ai d'autre but que de confirmer l'opinion des anciens sur un agent qu'ils regardaient comme le *nec plus ultrà* de leur thérapeutique. Je désire que mon travail contribue à réveiller l'attention des praticiens, et à les enhardir sur l'emploi du feu contre plusieurs affections de la vue, de la tête, et quelques maladies aiguës, qui réagissent sur l'organe encéphalique, sur les méninges, ou

qui y ont leur siége essentiellement. Puissent les exemples de ces dernières, lorsqu'ils rencontreront des cas analogues, les déterminer à ne pas trop temporiser, ni à laisser passer l'occasion ! puissent-ils ne pas s'arrêter, dans ces cas pressans et extraordinaires, à la nullité d'une médecine expectante, ni à la prescription de petits remèdes pharmaceutiques, dont l'ingestion est souvent impossible. Il en est qui redoutent de proposer ce moyen, dont l'idée seule inspire l'effroi, tant par la crainte d'être accusé d'insensibilité, que parce que, si le remède encore insolite ne réussit pas, leur réputation peut en éprouver une atteinte. Mais le vrai médecin devant réunir la fermeté à la compassion, n'écoute que le sentiment de sa conscience : son devoir lui impose la loi de secourir, et de lutter contre la mort. Le plus savant pyrotechniste de nos jours a répondu aux objections en commentant élégamment le conseil d'Ovide. Nous répéterons avec le Président Henault :

Indocti discant, et ament meminisse periti.

NOTES.

(1) *Page* 12.

C'EST d'après les ingénieux préceptes de Pouteau, que j'ai été conduit à appliquer le feu à la poitrine, par le moyen des cylindres. M. Percy (Pyrotech. chir.), après avoir cité les anciens qui employaient la cautérisation sur cette cavité, contre la phthisie pulmonaire, paie au savant praticien de Lyon le tribut d'éloges qu'il mérite, et il fait des souhaits pour que leurs leçons ne soient point oubliées. Ce remède ne peut être efficace qu'autant que le tissu des poumons est encore exempt d'érosion ou d'une désorganisation quelconque. Sans doute que M. Le Grand, de Toul, pour qui je conseillai, il y a un an, l'application du moxa en deux endroits différens, et qui a guéri, après avoir été dans un danger imminent, se trouvait dans cette condition: (voyez mon *Mémoire sur les fluxions de poitrine*, page 56.)

Je me permettrai de relever ici deux inexactitudes: M. Aulagnier rapporte dans ses *Recherches*, page 37,

l'extrait d'une observation insérée dans le Journal de médecine du mois juin 1775, concernant une phthisie guérie par le *cautère actuel.* En vérifiant ce cas, je trouve que M. Duplan, qui en est l'auteur, a fait établir un cautère, mais non actuel, entre les omoplates. L'autre, page 32, est relative à un épileptique, âgé de quatorze ans, qui guérit, non par le *cautère actuel*, mais par le cautère ordinaire, que M. Rochard appliqua à la nuque et sur chaque bras. Voyez le même journal, tome 25, juillet 1766.

(2) *Page* 12.

Caverhill, croyant que la goutte est une maladie qui appartient aux solides et non aux fluides, (opinion qui a ensuite été adoptée par B. Rush, par J. Brown, etc.), recommande le moxa comme principal remède. On doit cautériser la peau du lieu où la douleur a commencé. Si une première incinération ne l'a pas enlevé, on doit réitérer la brûlure jusqu'à quatre fois, ou jusqu'à ce que la personne puisse marcher. Sir William Temple ayant fait consumer sur son pied trois cylindres, a pu ensuite marcher, et faire une douzaine de tours dans son appartement, sans souffrir. Quelques mois après, se trouvant encore repris par des douleurs de goutte dans la même articulation, il eut recours au même moyen. Après la

la troisième brûlure, la douleur fut enlevée, ce qui lui permit de marcher et de sortir tous les jours.

Van-Swieten, qui n'ignorait pas la recommandation d'Hippocrate, rapporte qu'un ecclésiastique ayant éprouvé à Batavia une violente attaque de goutte, une Indienne lui appliqua sur le mal un petit morceau de moxa (duvet d'une armoise) de la grosseur d'un pois, en forme de cône. Cette brûlure fut répétée plusieurs fois, quoique pour l'ordinaire on n'applique le moxa que trois fois. Elle fut pratiquée en plusieurs endroits en même temps, et l'opération dura une demi-heure. La douleur s'appaisa immédiatement, et le malade dormit d'un profond sommeil, ce qui ne lui était pas arrivé depuis plusieurs semaines. Le lendemain lorsqu'il marcha, il ne ressentit plus rien, excepté un gonflement au pied, qui bientôt se dissipa, (*a Treatise on the Gout*, by John Ring; Londres, 1811.)

(3) *Page* 16.

J'avais passé à S.t-Domingue, par congé du ministre de la guerre, lorsque je perdis mes deux emplois au régiment du Roi, par l'effet de la révolution que je croyais fuir. Des affaires d'intérêt, le désir d'accroître mes connaissances par des voyages dans le nouveau monde, et d'observer les maladies des tropiques,

m'avaient fait prendre cette détermination. Je ne quittai cette malheureuse colonie qu'au milieu de l'affreux spectacle de la guerre civile et du pillage, après l'incendie de la ville du Cap, où je faisais ma résidence. Pendant long-temps je n'ai pu me consoler de la perte de mes manuscrits, de ma bibliothèque, de précieuses collections, et sur-tout d'un cabinet d'anatomie dont la confection m'avait coûté tant de peines. On regardait comme une circonstance extraordinaire, la conservation de fines injections, de pièces préparées par corrosion, et de plusieurs objets de détails, transportés, pour la première fois, à d'aussi grandes distances, et sous un tel climat : mes seules injections mercurielles avaient été altérées.

Après cette horrible catastrophe, dans laquelle les fruits de dix-neuf années de travaux furent anéantis, j'arrivai dans un dénuement complet sur le vaisseau commandant, le *Jupiter*, avec une flotte considérable, dans la baie de Chesapeak en Virginie, le 6 juillet 1793. Tous les vaisseaux étaient remplis de réfugiés malheureux, de malades ou de blessés échappés au carnage commis par les nègres dans la ville et dans les hôpitaux du Cap. Je fus envoyé à Norfolk pour y établir et diriger les hôpitaux que le Gouvernement français y a entretenus, et qui sont devenus si utiles à nos marins et aux militaires de nos Antilles. Quelque

temps après, on établit un autre hôpital à Newyork et un à Philadelphie, que M. Fauchet, ministre plénipotentiaire de France, près du congrès, me chargea d'aller inspecter.

(4) *Page* 49.

Recherches historiques et pratiques sur le croup, page 541. Je saisis cette occasion pour réparer une erreur que j'ai publiée dans cet ouvrage, lorsque je croyais en relever une autre, sur la foi de l'un de mes correspondans, relativement à la trachéotomie. Il importe à la vérité, et aux progrès de l'art, de rétablir les faits avec autant d'exactitude qu'il est possible. J'ai dit, page 629, avoir été informé par M. J. Ring de Londres, que M. Andrée, chirurgien, n'y avait point pratiqué l'opération pour le croup, mais pour extraire un corps étranger qui, par accident, s'était introduit dans la trachée..... La difficulté des communications, qui existait à cause de la guerre, a empêché les documens ultérieurs que l'on m'avait adressés, de me parvenir. Depuis la paix, M. Ring m'a écrit qu'à l'époque de son premier envoi à ce sujet, dans le mois de mars 1809, il venait de lire dans les papiers publics, les détails d'une opération de trachéotomie, pratiquée heureusement par un chirurgien de Dublin, sur un homme dans la trachée

artère duquel il s'était glissé un corps étranger, et qu'alors il a confondu ce cas avec celui de M. Andrée, dont il n'avait encore pu obtenir les renseignemens demandés. Il m'a adressé la copie du passage d'une thèse sur la *cynanche trachéale*, soutenue à Leyde, en 1786, par feu le D.r White, de Manchester, d'après lequel il conste que la trachéotomie a eu un plein succès; par conséquent, la relation de Locatelli à Borsieri n'est plus douteuse. Il ajoute (17 décembre 1814), que M. Andrée l'a informé qu'après l'opération, la voix de l'enfant n'a pas été altérée.

« *Michaelis, me judice, recte monet, ne hocce auxilium, donec mors ipsa et strangulatio impendeat, differatur. Æger enim subito glottidis spasmo exoriente non raro extinguitur. Tracheam igitur tunc incidere oportet, quando sanguis satis copiose detractus, atque vomitoria, bis vel ter devorata, nullum, aut parvum levamen attulerint.*

In hanc sententiam magis adducor ut irem quum ante oculos pono ægri historiam, mihi nuper communicatam a viro illo ingenioso domino Andree, qui nunc apud Londinenses artem chirurgicam feliciter exercet. Quæ mihi de hoc ægro innotuerunt, protinus dicam.

Puer quinque annorum per duos vel tres dies signis

cynanches trachealis laboraverat, cum medicus advocatus fuit. Ægrum invenit anhelum, fere strangúlatum; respiratio enim maxime fuit laboriosa, atque spiritus emissio adeo impedita, ut vix flamma facis, speculove, prope os admotis, sentiri posset.

Die feb. XI.° anno 1782, rebus ita se habentibus, emeticum hora X.ª A. M. prescriptum fuit; atque omni hora repeti jussum. Quot emetica devoravit, quidve vomitione ejectum, non didici; sed omnibus fustra usus est.

Hora XI.ª vespertina, nil remittente morbo morteque ipsa minitante, complures chirurgi tracheam incidendam esse consentiebant; quod statim faciebat Dominus Andree.

Incisione facta, aer magna vi proruebat; respiratio protinus facilius absolvebatur; atque æger, cujus vox ante vix audiri potuerat, exclamabat se nunc levatum, se nunc sanum esse. Tussis vehementissima per canulam argenteam, aut tubam cavam flexilem, intra plagæ oras immissam, excitata est; nec prius cessavit, quam ea penitus fuerit amota. Dein vulnus panno ex nebula linea confecto tegebatur.

Die feb. XII.° delirium leve noctu supervenit. Spiritum nunc facilius duxit. Calor et pulsuum crebritas minuuntur.

Die feb. XIII.° nocte magna copia muci flavi, pus referentis, qui a bronchiis plane exscreari videbatur e vulnere effusa est, totumque thoracem externe humectavit. Hodie facies, et præsertim musculi oris levibus convulsionibus afficiuntur.

Die feb. XIV.° pyrexia multo minor, facilis per os spiratio; vox, quæ ad hoc usque tempus submissa ac stridula fuit, nunc ad tonum naturalem redire incipit. Mucus minus copiose ejicitur.

Die XV.° omnia symptomata leviora. Post hac nil dignum notatu occurrit. Intra mensis unius spatium vulnus perfectè fuit curatum; ægerque ad pristinam satinatem restitutus.

Duobus abhinc annis valetudo permansit bona; nec ullum incommodum ab incisione expertus est puer ».

On ne trouve pas ici le détail du procédé opératoire. Nous avons transcrit celui qui a été donné par Locatelli, dans lequel il rapporte ces deux circonstances; la dernière est la plus remarquable: « *Tracheâ deinde solerter detectâ, transversim inter secundum et tertium ejus annulum nectentem membranam dissecuit, et similem aliam incisionem transversalem instituit. Ex his, quà anteriùs spectant, duabus aliis lateralibus sectionibus frustulum quadrangulare exemit....* »

J'ai itérativement insisté pour que l'on apprenne de M. Andrée lui-même si la deuxième phrase est exacte et conforme à ce qu'il a fait; et enfin, si l'on peut savoir les noms des chirurgiens qui furent présens à l'opération. J'avais retardé l'impression de cette note pour y placer les réponses; mais elles ne me sont pas encore parvenues.

(5) *Page* 49.

C'est principalement dans les hernies étranglées, que des frictions et des applications faites sur la tumeur, avec l'éther à grandes doses, ont été victorieuses en en facilitant la réduction : presque tous ceux à qui je les ai conseillées, n'ont compté que des succès, lorsqu'ils n'ont pas employé trop tard le remède. J'ai indiqué, dans une notice adressée à la société médicale de Tours, dont cette compagnie a fait publier l'extrait, (voyez les 2.e et 7.e n.os, pag. 16, 60 et 101 de son *Précis médical*), à quelle occasion j'avais découvert ce moyen, en 1787, à Saulxures, près de Nancy.

Depuis cette époque, et d'après les heureux résultats des médecins de Tours, plusieurs praticiens ont obtenu les mêmes avantages, et quelques-uns les ont publiés; (Manuel et Gazette de santé du D.r Marie-de-S.t-Ursin, 1.er décembre 1806, 11 décembre 1807, etc.). A Philadelphie même, le professeur

Barton a inséré dans le troisième volume de son *Medical and Physical journal*, première partie, année 1808, des exemples de succès par l'éther, dont deux médecins, ses compatriotes, ont fait usage. M. Will. Hey, chirurgien de Londres, (*Practical observations on surgery, etc.*) préfère, contre les hernies incarcérées, un lavement fait avec la décoction d'un gros de feuilles de tabac coupées.

M. Montain le jeune, chirurgien-major de l'hôpital de la Charité, à Lyon, m'a dit avoir presque toujours réussi par les frictions et applications d'éther sulfurique, à faire rentrer les hernies étranglées, dont un grand nombre de vieillards sont atteints dans cet établissement. Il regarde ce moyen comme une acquisition d'autant plus précieuse pour l'art, qu'on a renoncé à opérer le bubonocelle à ces individus, et qu'on a préféré de les abandonner à la nature, parce qu'ils survivent très-rarement à l'opération. J'ai déjà fait mention de cette particularité si remarquable d'après l'assertion de mon ami le D.r Martin le jeune, et du D.r Amar, dans le journal général, tome 46, page 117.

J'ai appris, depuis la lecture de ce Mémoire, que le D.r Schmatz, de Pirna, avait aussi employé ce remède avec le même avantage. J'ignore lequel de nous peut avoir la priorité, si toutefois elle nous appartient.

Mais j'ai encore étendu l'usage extérieur de l'éther à plusieurs autres affections ; telles sont des extensions forcées, certaines douleurs suite de chûtes, et des inflammations commençantes, d'où cette liqueur paraît extraire l'excès de calorique. Quelques praticiens l'ont appliqué en frictions, ainsi que l'éther acétique, sur des parties affectées de rhumatismes. Les résultats que j'en ai obtenus dans ces derniers cas, ont été très-variés : deux fois dans la sciatique, je l'ai vu augmenter la douleur.

(6) *Page* 66.

M. César-Auguste Deruez, qui a fait, depuis que je l'ai traité de cette maladie, toutes les campagnes d'Égypte, en qualité de chirurgien-major du 13.e régiment d'infanterie, et qui est maintenant chirurgien en chef de l'hôpital militaire de l'île d'Aix, a vu, dans leur convalescence, plusieurs de ces malades ainsi cautérisés. Il a cité, dans son *Essai sur l'ophtalmie d'Égypte*, qu'il m'a dédié, et qu'il a soutenu à la faculté de Strasbourg, en 1804, l'usage qu'il m'a vu faire du cautère actuel sur le sommet de la tête, contre des maladies des yeux, dans les années 1792 et 1793 : il l'a lui-même appliqué avec succès dans deux cas d'ophtalmie rebelle.

(7) *Page* 70.

On pourrait citer des faits nombreux de ce genre. Le D.r Savarési, qui était médecin à notre armée d'Orient, dit avoir vu guérir en Égypte, comme par enchantement, des malades atteints de fièvres intermittentes, par la seule application du feu sur le carpe, ou sur le muscle deltoïde. Nous avons vu aussi produire quelquefois le même effet, par des rubéfians, ou par des végétaux épispastiques appliqués sur la partie interne des poignets.

(8) *Page* 102.

M. Delorme, docteur en médecine et praticien très-recommandable par les services distingués qu'il a rendus dans les départemens de la marine, est aujourd'hui chirurgien du Roi à la Pointe-à-Pitre, île de la Guadeloupe. Ce confrère, ainsi que les officiers de santé des flûtes *Le Coche*, *L'Éclatant* et *La Ville-de-l'Orient*, alors à l'ancre à Norfolk; M. Oster, vice-consul de France, M. de Cormis, directeur de l'hôpital, et tous les employés ont été les témoins du traitement que j'ai fait à M. Cabrit.

(9) *Page* 117.

J'aurais entrepris la traduction de ses Recherches

et Observations sur les maladies de l'esprit, parce qu'elles contiennent plusieurs faits curieux et intéressans, et j'y aurais ajouté quelques notes, si nous n'avions pas déjà le bon ouvrage du professeur Pinel, et si nous n'avions point l'espérance de jouir bientôt de celui que prépare le D.r Esquirol. B. Rush croit que la cause de la folie a son siége primitif dans les vaisseaux sanguins du cerveau; qu'elle dépend des mêmes espèces d'actions morbides et irrégulières qui constituent les autres maladies artérielles; qu'il n'y a rien de spécifique dans ces actions, et qu'elles sont une partie de l'unité de maladie, particulièrement de la fièvre, dont la folie est une forme chronique, affectant cette partie du cerveau qui est le siége de l'entendement. C'est ce qu'il tâche de prouver par huit raisons différentes. Suivant lui, les désordres qu'on trouve dans l'abdomen, sont des effets et non la cause de la maladie. Cette opinion s'accorde peu avec celle que nous avons communément en Europe.

On a vu que les maniaques de mes 15.e, 16.e, 17.e et 18.e Observations, avaient, pendant la nuit, une forte agitation, accompagnée de cris. Rush dit que la lumière ou l'obscurité influent sur les aliénés; qu'ils sont ordinairement calmes pendant la nuit, et qu'ils ne deviennent turbulens et incommodes que lorsque le jour paraît. Ce professeur rapporte que, pendant

la durée de la fameuse éclipse totale et centrale de soleil, qui fut observée dans les États-Unis, le 16 juin 1806, il y eut un silence subit et complet dans toutes les cellules des fous de l'hôpital de Philadelphie. (L'éclipse a commencé à Albany, à 9 heures 5 minutes 12 secondes du matin; elle a fini à midi 38 minutes 8 secondes; sa durée totale a été de 4 minutes 51 secondes.)

Rush a imaginé un fauteuil, qu'il nomme *tranquillizer*, qui est bien préférable au gilet de force, et dans lequel on peut maintenir les insensés furieux, avec toute la sécurité possible. Ces malheureux sont facilement calmés dès qu'ils y sont placés. On peut leur toucher le pouls, ouvrir la veine, sans mettre en liberté d'autre partie du corps qu'un seul bras; appliquer aisément, sur la tête, de l'eau froide ou de la glace, et en même temps placer les pieds dans de l'eau chaude. Une chaise percée remplie d'eau à moitié, est fixée de manière à pouvoir être enlevée derrière le fauteuil, et replacée, après l'avoir vidée, sans remuer ni incommoder le malade: (voyez *The Philadelphia Medical museum*, n.° 27). J'ai donné la copie du dessin et la description de cet ingénieux et très-utile moyen à la Société de la Faculté de médecine de Paris.

(10) *Page* 135.

Phytolacca decandra (Lin.), que les Américains indigènes nomment *Poke*. La racine fraîche, les tiges et les feuilles, quand la plante est montée, sont vomitives. Mais on mange impunément les jeunes pousses en salade, ou cuites en forme d'épinards. Le vomitif que je fis prendre au malade dont il est question, était composé de deux cuillerées de vin de ce *Phytolacca*, et de trois gros de sulfate de soude étendus dans trois tasses d'eau tiède. Je faisais souvent préparer ce remède par la macération de la racine fraîche, dans du vin de Madère, ou un vin blanc quelconque, ou par l'ébullition dans de l'eau.

J'ai fait insérer une notice sur l'usage du *phytolacca decandra*, comme médicament, dans les Annales de médecine-pratique de Montpellier, octobre 1805, et une autre dans le nouveau Journal de médecine et de chirurgie, août 1808, ou tome 16, page 138.

Parmi d'autres végétaux émétiques dont se servent les Indiens de l'Amérique septentrionale, et à leur exemple, les Européens qui y sont établis, on distingue sur-tout le *May-Apple*, pomme de mai (*Podophyllum peltatum* de Lin.), qui est très-commun en Virginie, où j'en ai recueilli. C'est la racine sèche que l'on donne en poudre comme purgative, à doses

moindres que celles du jalap; environ vingt grains pour un adulte, et un peu plus comme vomitive.

(11) *Page* 138.

Ramazzini, Lind et plusieurs autres ont observé des fièvres dont le type suivait le cours du soleil. On a vu la même chose dans certaines maladies nerveuses. Carmoy parle d'accès histériques, et Missa d'un sommeil qui commençaient au lever du soleil, et qui ne finissaient qu'à son coucher.

(12) *Page* 150.

On vient de voir, par les quatre dernières observations, que le feu seul a vaincu le mal dont les enveloppes du crâne étaient affectées. Cependant, parmi les diverses causes des maux de tête, il en est quelques-unes idiopathiques qui, comme celles de certaines épilepsies et de la folie, sont entièrement au-dessus des ressources de l'art, et contre lesquelles l'ustion n'a aucun pouvoir : telles sont diverses tumeurs, les concrétions, les ulcérations, les collections purulentes, etc., dans la substance de l'encéphale, ou sur ses membranes. L'observation suivante concerne la destruction presque totale du cerveau, le sujet jouissant de toutes ses facultés intellectuelles, après avoir éprouvé à la tête des douleurs intolérables. Quoiqu'on

ait quelques exemples de profondes désorganisations dans ce viscère, les individus ayant conservé toute la plénitude de leurs sens, entre autres celui que M. le professeur Foderé a rapporté dans son excellent *Traité du goître et du crétinisme*, page 149, par lequel on voit que l'hémisphère droit était entièrement consumé, le fait dont il s'agit est si extraordinaire, que je présume qu'on ne me saura pas mauvais gré de le consigner ici : j'en ai reçu les détails de M. Mandel, doyen des pharmaciens, administrateur des hospices de Nancy, et mon confrère à la Société royale des sciences, lettres et arts.

La France est entré, à l'âge de dix-sept ans, au service des chartreux de Bosserville, à une lieue de Nancy. Cet homme, de courte stature, a été pendant trois ans tourmenté par des maux de tête atroces, pour lesquels on l'a traité, et qui cependant lui permettaient de faire son service. Vers la fin de la troisième année, il tomba comme frappé d'une apoplexie foudroyante. Après plusieurs secours administrés sans succès, on déclara qu'il était mort.

C'était l'usage dans ces maisons d'exposer les cadavres, le visage découvert, dans l'église, et de ne les mettre dans la bière qu'au moment de l'enterrement. Pendant la nuit, La France donna des signes de vie : le frère qui le gardait fit appeler le chirurgien, dont

les secours furent plus heureux que la veille, car trois jours après, ce domestique était à son travail.

Quelques mois après cet évènement, La France a passé au service de M. André, ancien officier à Nancy, où il est resté pendant près de quatre ans, n'ayant plus de maux de tête, et jouissant, en apparence, d'une bonne santé. Un jour, servant son maître à table, il tomba mort. Le D.r Harmand, médecin de la maison, se trouvant absent, on appela M. Mandel, qui jugea que ce garçon était bien mort; mais, pour ne laisser aucun doute, sur-tout d'après ce qui était arrivé à Bosserville, il lui brûla la plante des pieds. Harmand arriva et confirma ce jugement. On convint de faire le lendemain l'ouverture du cadavre. La Flize père, chirurgien, y procéda en leur présence; le maître et une autre personne y assistèrent.

Après avoir scié le crâne et incisé la dure-mère, il sortit à l'instant des flots de pus blanchâtre. En examinant attentivement l'intérieur du crâne, on fut très-étonné de trouver le cerveau tellement détruit et consumé par la suppuration, qu'il ne restait, vers la base, qu'un morceau de sa substance, du volume d'un œuf de poule. Le cervelet et toute la moëlle allongée étaient intacts.

Harmand et La Flize s'étaient proposés de publier cette observation. Je me rappelle d'en avoir ouï parler

au dernier. Ils pensaient que la suppuration avait succédé à la céphalée, pendant que le sujet était encore chez les religieux. M. Mandel, qui n'a jamais cessé de s'occuper de tout ce qui peut contribuer à l'avancement des connaissances utiles, a seul conservé la note de ce fait, qui a eu lieu en 1781. (Harmand, président du Collége royal de médecine de Nancy, est mort le 29 septembre 1782, et Dominique La Flize le 23 janvier 1793.)

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

NOTES.

FIN DE LA TABLE.

TABLE

Des Médecins et des Chirurgiens cités dans ce Mémoire. Les auteurs sur l'usage du feu, sont désignés par un astérisque *.

Hey.
Hildan (Fab.). *
Himly.
Hippocrate. *
Homberg. *
Hufeland.
Imbert de Lonnes. *
La Flize.
Le Moine.
Le Roux.
Le Saing.
Lieutaud.
Lind.
Linnée.
Locatelli.
Loder. *
Mandel.
Marie-S.t-Ursin.
Marquand. *
Martin.
Mason-Cox.
Mecha (Cæsar). *
Mœcha (François). *
Mercatus. *
Mercurialis. *
Mercurin. *
Mésué. *
Missa.
Montain.
Morel. *
Nazari.
Pallas. *
Panaroli. *
Pascal. *
Pellier.
Percy. *
Petit (M.-A.). *
Peyre.
Peyrilhe.
Pinel.
Pison (Le pois). *
Pleindoux.
Pouteau. *
Prost.
Ramazzini.
Richter.
Ring.
Rochard.
Roland. *
Rosen.
Roullin.
Rudolph. *
Rudolph (J.-F.).
Ruer.
Rush (Benjamin).
Sauvages.
Savarési. *
Severino (M.-A.). *
Schmatz.
Scultet. *
Septal.
Serrières.
Simonin.
Stoll.
Trucy.
Van-Swieten.
Vicq-d'Azir. *
Vimont.
Wauters.
Wepfer. *
White.
Willis.

La Société Royale des Sciences, Lettres, Arts et Agriculture de Nancy, après avoir entendu le rapport de Messieurs Lallemand, Mandel, Lamoureux, Serrières et Haldat, Commissaires nommés pour l'examen de l'Ouvrage intitulé : *Mémoire et Observations sur les bons effets du cautère actuel, appliqué sur la tête ou sur la nuque dans plusieurs maladies des yeux, des enveloppes du crâne, du cerveau et du systême nerveux*, composé par Monsieur le Docteur Louis Valentin, l'un de ses Membres, en autorise l'impression, conformément à la loi et aux réglemens sur la liberté de la presse.

Certifié conforme à la délibération de la Société.

Nancy, le 25 janvier 1815.

Les Membres du Bureau,

VAUTRIN, *Président.*

BLAU, Alex. de HALDAT, *Secrétaires.*

FIN DE LA TABLE.